

**EXPLOSION DE GAZ  
À EL BAYADH  
05 morts  
et dix blessés**

P2

SAÏD CHANEGRIHA (CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ANP)

**Le référendum du 1er novembre, "un jour de victoire pour le peuple algérien"**

P3

AFFAIRE SOVAC

**Les délibérations se poursuivront jusqu'au 17 octobre**

P3

SOUK-AHRAS

**5 morts dans un accident de la route à M'daourouche**

P24

ABDELMADJID TEBBOUNE

## «Le référendum du 1er novembre marque un retour au peuple»

P3



ANTONIO GUTERRES (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU)

**Le Conflit au Sahara Occidental est une question de décolonisation**

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a réaffirmé que la question du Sahara Occidental était toujours sur la table de l'Assemblée générale de l'ONU en tant que question de décolonisation. Dans son nouveau rapport sur l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, Guterres rappelle que la quatrième commission de l'ONU en charge de la décolonisation et le Comité spécial de la décolonisation, dit Comité des 24 "examinent la situation au Sahara Occidental dans le cadre des questions relatives aux territoires non autonomes et à la décolonisation". Alors que ce conflit est traité par le Conseil de sécurité comme une question de paix et de sécurité, Guterres rappelle que l'organe exécutif de l'ONU avait "appelé de ses vœux, dans des résolutions successives" à "une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental".

P15

CRISE SANITAIRE EN AFRIQUE

**Le continent a besoin de 1200 milliards de dollars jusqu'en 2023**

Les Etats africains ont besoin de 1200 milliards de dollars de financement jusqu'en 2023 pour surmonter la crise provoquée par la pandémie du Covid-19, a annoncé vendredi la directrice générale du FMI, soulignant que quelque 345 milliards étaient pour l'heure manquants. Les engagements des prêteurs bilatéraux officiels et des institutions internationales couvrent moins d'un quart des besoins prévus, tandis que les capitaux privés sont toujours limités, a déploré Kristalina Georgieva dans un discours prononcé à l'occasion d'un événement virtuel baptisé "Mobilisation en faveur de l'Afrique".

P5

### Régions

NÂAMA

**Une production de 25 000 quintaux de laine cette année**

P8

ORAN

**Des sorties pour explorer des périmètres de chasse**

P9

### CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**136 nouveaux cas, 103 guérisons et 6 décès**

P24

NATIONS UNIES

**Un milliard de personnes souffrent de troubles mentaux dans le monde**

P24

BERNARD CASONI (ENTRAÎNEUR DU MC ORAN)

**"Trop de difficultés pour mes débuts au club"**

P11

### Culture

"EXILE" ET "BEGINNING"  
**Le Kosovo et la Géorgie en lice pour l'Oscar du meilleur film**

P21



Brèves

TRAITEMENT DE LA  
LEUCÉMIE DE L'ENFANT

La PCH réceptionne  
un premier lot de  
médicaments

La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a réceptionné, vendredi, un premier lot d'acide folique et de méthotrexate, deux médicaments destinés au traitement de la leucémie de l'enfant, en rupture ces derniers jours, a déclaré la directrice de la PCH, Dr. Fatima Wakti. La PCH "a pris des mesures urgentes pour acquérir un premier lot de médicaments destinés à la leucémie de l'enfant, en rupture ces derniers jours, alors qu'un deuxième lot sera réceptionné au cours de la semaine prochaine", a indiqué à l'APS Dr. Wakti. La PCH avait passé, le 1er avril 2020, une commande de méthotrexate au laboratoire producteur mais sa réception a été retardée suite à la fermeture de l'espace aérien. Le lot d'acide folique est un don de membres de la communauté algérienne établie en France. Les deux produits seront disponibles dès la semaine prochaine après analyses par l'Agence nationale du médicament, a précisé Dr. Wakti qui a rappelé l'acquisition d'une quantité précédente "mais qui n'était pas suffisante".

S'agissant de ces ruptures, la directrice de la PCH a expliqué qu'elles étaient dues à plusieurs facteurs, dont la crise sanitaire mondiale actuelle et les pressions sur l'industrie pharmaceutique mondiale, particulièrement pour "ces deux médicaments fabriqués uniquement par la Chine et l'Inde". Depuis le début de la pandémie, les autorités publiques avaient installé un couloir vert pour faciliter l'acquisition de médicaments et leur exonération des taxes et droits de Douane. En outre, la PCH avait été autorisée de conclure des marchés de gré à gré dans le but d'assurer les médicaments aux citoyens.

R.N

COMMERCE

Le ministère dément  
l'interdiction  
de l'exportation  
des dattes

Le ministère du Commerce a démenti, vendredi 9 octobre 2020, l'interdiction de l'exportation des dattes. « Le ministère du Commerce porte à la connaissance des opérateurs économiques, notamment les exportateurs qu'il n'y a aucun gel, ni arrêt des opérations des exportations de dattes ou autres produits agricoles à l'exception de l'ail dont l'interdiction avait été déjà annoncée », a écrit le département du Commerce dans un communiqué diffusé sur Facebook. « Le ministère affirme qu'il a pris les dispositions nécessaires pour faciliter les opérations d'exportation et qu'une cellule d'écoute est disponible pour prendre en charge les préoccupations des exportateurs », a ajouté le communiqué. Récemment, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, est revenu sur les difficultés de l'Algérie à exporter ses dattes. Selon Rezig, les dattes algériennes sont exportées en vrac et commercialisées sous le nom d'autres pays. Lors d'un point de presse animé pendant une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Boumerdes, le ministre du Commerce a soulevé la question de l'exportation de la date algérienne en vrac vers d'autres pays qui la mettent dans un emballage pour être ensuite réexportée au nom de ces pays.

Pour mettre fin à cela, le ministre du Commerce a fait savoir qu'il y a un code-barre pour l'exportation en vrac que les exportateurs devront utiliser.

R.N

ELECTRICITÉ ET GAZ

Les factures impayées  
ont dépassé 171 mds DA

Les créances de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) auprès de ses clients se sont élevées à plus de 171 milliards de DA à fin juin 2020, une hausse record induite par la pandémie de coronavirus, a indiqué hier l'entreprise dans un communiqué.



En cette période exceptionnelle (crise sanitaire) et dans un élan de solidarité indéfectible avec sa clientèle, la SADEG a procédé à la suspension des coupures pour factures impayées, ce qui a augmenté considérablement le niveau des créances détenues auprès de ses abonnés, aussi bien privés que le secteur public», souligne le communiqué.

"Ces créances, qui restent en constante croissance, ont atteint, à la fin du 1er semestre de l'année, des niveaux record avec plus de 171,442 milliards de DA, à l'échelle nationale soit un taux d'évolution de 300 %", précise la même source.

Selon l'entreprise publique, les difficultés financières nées de cette situation "affectent

d'une part, la trésorerie de la SADEG qui œuvre à la pérennité des revenus sur toute la chaîne des intervenants dans ses métiers et, d'autre part, freinent la concrétisation des différents projets inscrits dans les plans de développement des activités, des réseaux électriques et gaziers, ainsi que des diverses prestations proposées à sa clientèle". A l'effet de garantir la pérennité du service public auquel est tenue la société et éviter à ses clients l'accumulation de leurs factures, la SADEG souligne qu'elle "compte sur le sens de responsabilité et de citoyenneté de son aimable clientèle" et l'invite à s'acquitter de ses créances, à travers les différents modes et formules de paiement proposés par la société. Elle a, dans ce cadre, expliqué à ses clients

qu'ils peuvent, se rapprocher de ses agences commerciales, en vue d'obtenir des calendriers de paiement qui seront négociés et arrêtés en fonction du nombre de factures, du montant des créances et de leur niveau de solvabilité.

L'entreprise a également souligné que la crise sanitaire due à la pandémie de Coronavirus lui a permis de "réaffirmer son engagement à assurer la qualité et la continuité de la distribution de l'énergie électrique et gazière et à mobiliser efficacement des moyens humains et matériels, à même de répondre aux attentes de sa clientèle et garantir ainsi un service public imparable, en dépit de toutes les difficultés liées à la situation".

R.N

ABDELMADJID ATTAR (MINISTRE DE L'ENERGIE)

L'optimisation de l'exploitation énergétique, un enjeu capital

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a mis l'accent, vendredi soir depuis In-Amenas (Illizi), sur l'orientation de l'énergie vers les investissements producteurs de richesse, de sorte à insuffler une dynamique à l'économie nationale, en particulier les secteurs productifs. Les enjeux futurs de l'économie nationale exigent une exploitation optimale de l'énergie, en élargissant son champ d'utilisation et en l'orientant vers les investissements générateurs de richesses, à l'instar de l'agriculture et l'industrie, pourvoyeurs d'emplois durables, a affirmé le ministre, qui amorce depuis In-Amenas une visite de travail de trois jours dans la wilaya d'Illizi. Abdelmadjid Attar, qui est accompagné du Président-directeur général de Sonatrach, Tewfik Hakkar, a souligné l'importance des énergies, sous leurs différentes formes, comme outils attractifs de l'investissement, devant être largement renforcés à travers l'extension des réseaux énergétiques aux différentes régions et agricoles et industrielles, et contribuer de la sorte à améliorer et favoriser le climat des investissements. Après avoir écouté un exposé sur le projet de raccor-

dement de la zone d'activités industrielles d'In-Amenas aux réseaux d'électricité et de gaz, M. Attar a insisté sur la concrétisation de l'opération dans les meilleurs délais, tout en mettant en exergue l'importance stratégique de cette zone de 64 hectares (68 lots), appelée à constituer un pôle industriel susceptible de promouvoir l'investissement et de constituer un incubateur de startups et de PME. Le ministre a saisi l'opportunité pour donner des orientations fermes visant à applanir les contraintes face aux investisseurs en ce qui concerne l'exploitation de

l'énergie de manière suffisante, appelant aussi à faciliter l'accès à l'énergie en priorité aux investissements générateurs et créateurs d'emplois. Le ministre de l'Energie a ensuite inspecté la centrale électrique (alimentée en gaz) d'In-Amenas, d'une capacité de 30 mégawatts, où une présentation lui a été faite sur cette installation énergétique mise en service en 2012. M. Abdelmadjid Attar continuera sa visite ce dimanche par l'inspection d'autres installations et projets du secteur à In-Amenas, Illizi et Djanet.

APS

EXPLOSION DE GAZ À EL BAYADH

05 morts et dix blessés

Une explosion de gaz a eu lieu hier à El Bayadh détruisant une maison, faisant, au dernier bilan, cinq morts et dix blessés. Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême de l'Armée, ministre de la Défense, a envoyé un message de condoléances aux familles des victimes de l'accident.

Le président de la République a dépêché, suite à cet accident et "en toute urgence", les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et de l'Energie à l'effet de "s'enquérir des incidences de cet accident tragique et de prendre toutes les mesures

indispensables à la prise en charge des sinistrés". Le Président Tebboune a également ordonné au ministre de l'Intérieur, "l'ouverture d'une enquête approfondie, pour déterminer les tenants et aboutissants de l'accident et définir les responsabilités", conclut la même source.

R.N

ABDELMADJID TEBBOUNE

# «Le référendum du 1er novembre marque un retour au peuple»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a indiqué hier à Alger que le plébiscite de l'amendement constitutionnel soumis au référendum populaire du 1er novembre prochain permettra "d'asseoir les bases de l'Algérie nouvelle".



Dans une allocution lors de sa visite au siège du ministère de la Défense nationale, le Président Tebboune a précisé que cette rencontre, qu'il a qualifiée de "bonne tradition entre le Chef suprême des Forces armées et les cadres de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)", intervenait "à la veille de deux événements majeurs complémentaires pour la concrétisation de la construction de l'Algérie nouvelle en toute démocratie et liberté". Il s'agit du 66ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale et du référendum populaire sur le projet d'amendement de la Constitution. Le président de la République a, à cet égard, souligné que le référendum du 1er novembre marque un retour au peuple qui est invité à faire entendre sa voix, librement et souve-

rainement, pour exprimer sa conviction concernant les amendements constitutionnels qui, nous l'espérons, seront plébiscités par le peuple algérien, afin que nous puissions de concert asseoir les bases de l'Algérie nouvelle sous-tendue par deux piliers que sont la souveraineté nationale et une véritable concrétisation de la Justice sociale, conformément aux principes de la Déclaration du 1er Novembre et au message des chouchada. L'occasion était pour le Président Tebboune d'évoquer "certaines parties" que la constitutionnalisation de la Déclaration du 1er Novembre et de la société civile "dérange", soutenant que "nous avons emprunté la bonne voie, car tout écart de la Déclaration du 1er Novembre serait un égarement". "Nous devons demeurer fidèles au serment des chouchada qui ont payé de leur vie pour que vive ce pays", a affirmé le président de la

République. Le Président Tebboune a souligné, dans le même cadre, l'importance de l'anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution, duquel "nous nous imprégnons pour nourrir les valeurs de l'indépendance et de la puissance de l'Etat fort de ses institutions constitutionnelles, en tête desquelles l'Armée nationale populaire (ANP)". "Notre armée, connue pour son professionnalisme et sa discipline, est source de notre fierté et ses performances et victoires dans les domaines où elle n'a de cesse d'honorer notre pays aux plans militaire, technologique, économique, humain et professionnel, sont des exemples à méditer", a assuré le président de la République. "Digne héritière de l'ALN, l'ANP compte à son actif une grande expérience et des expertises acquises durant sa lutte, sans relâche, contre le terrorisme, à la lumière des conditions difficiles

vécues par le passé", a ajouté le Président Tebboune, relevant que "l'interaction positive de l'ANP avec les nouvelles données scientifiques et technologiques, l'habilité à accomplir pleinement son devoir à la hauteur de la confiance dont notre vaillant peuple l'a investie". Le président de la République s'est engagé à poursuivre "la marche du développement global que nous avons enclenché par la libération des initiatives économiques à tous les niveaux, en misant sur les jeunes en tant que pierre angulaire de l'économie du savoir et des start-up", soulignant que ces jeunes "sont en quête d'une telle opportunité pour s'affirmer et laisser éclore les potentialités qu'ils ont démontrées durant la pandémie". A cet effet, le président de la République a salué "le haut niveau de formation dispensée aux vaillants cadets de la nation dans diverses spécialités".

APS

SAÏD CHANEGRIHA (CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ANP)

## Référendum du 1er novembre, "un jour de victoire pour le peuple algérien"

Le chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de corps d'armée, Saïd Chanegriha, a affirmé hier à Alger que le référendum populaire sur le projet de révision constitutionnelle prévu le 1er novembre prochain "sera indéniablement un autre jour de victoire pour le peuple algérien". Dans une allocution de bienvenue, à l'occasion de la visite du président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, au siège du ministère de la Défense nationale, le Général de corps d'armée Saïd Chanegriha a précisé que la prochaine échéance électorale "ne sera pas un jour ordinaire, mais certainement un autre jour où le peuple algérien triomphera, et le couronnement de son élan civilisationnel pacifique. Cet élan que l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale a accompagné, avec sincérité et dévouement, sans ambition aucune que servir l'Algérie et son peuple, mettant l'intérêt de la patrie et du peuple au-dessus de toute considération". "Ce peuple authentique qui a pleinement conscience qu'il sera le seul artisan de ce ren-

dez-vous, par sa participation massive à ce référendum, afin que cette participation soit une réponse catégorique et sans équivoque à tous ceux qui guettent et qui complotent contre notre pays", a souligné le Chef d'Etat-major de l'ANP. Au début de son allocution, le Général de corps d'armée Saïd Chanegriha a adressé ses remerciements au Président Tebboune pour l'honneur qu'il lui fait en rendant visite, pour la troisième fois, au siège du ministère de la Défense nationale, et ce, en son nom personnel et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP (officiers, sous-officiers, hommes de rang et personnels civils). Cette visite, a-t-il dit, "porte plusieurs significations et reflète, réellement, l'attention que vous ne cessez d'accorder à l'Armée nationale populaire et ses personnels depuis votre accession à la magistrature suprême". Le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha, a souligné que "le haut commandement de l'Armée a adopté, en application de vos orientations judicieuses, et suivant les exigences de cette nouvelle étape, une stratégie clairvoyante à l'effet de développer les capacités des différentes composantes de l'Armée nationale populaire (ANP), dans tous les

domaines, armement, formation, organisation et infrastructures et ce, dans le cadre de l'action persévérante de concrétisation de nos ambitions légitimes, visant à édifier une armée forte et professionnelle, capable d'arracher la décision au niveau régional et l'imposer souverainement, en veillant à la garantie de la sécurisation et la protection de toutes nos frontières nationales et la sauvegarde de l'intégrité territoriale. Une Armée digne de l'Algérie nouvelle et apte à relever les défis du 21e siècle", a-t-il ajouté. "Enfin, nous vous assurons Monsieur le président de la République que l'ANP, attachée à ses missions constitutionnelles, est toujours prête sous votre Commandement à relever tous les défis et contrecarrer tous les projets hostiles à notre pays", a ajouté le chef d'Etat-major de l'ANP à l'adresse du Président Tebboune. "L'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) demeurera le rempart impénétrable et le bouclier invincible sur lequel se briseront toutes les tentatives hostiles, en préservation du legs de nos valeureux chouchada".

APS

## Brèves

AFFAIRE SOVAC

### Les délibérations se poursuivront jusqu'au 17 octobre

La Cour d'Alger a décidé de reporter le prononcé du verdict dans l'affaire Sovac et les délibérations se poursuivront jusqu'au 17 octobre suite à l'absence de plusieurs accusés à la séance d'hier, a indiqué le juge. Le verdict du procès en appel de l'homme d'affaires et président du groupe Sovac pour le montage et l'importation de véhicules, Mourad Oulmi, accusé de "blanchiment d'argent et incitation d'agents publics à exploiter leur influence", devait être rendu hier. Plusieurs accusés ayant manqué à l'appel. La défense aussi, a constaté l'APS. Le juge a donc levé la séance en indiquant que les délibérations se poursuivront jusqu'au 17 octobre. Outre l'ancien président-directeur général du Crédit populaire algérien (CPA), Omar Boudiab, et des cadres de cette banque et du ministère de l'Industrie, l'affaire implique aussi l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, l'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Youssi, et Khidher Oulmi (frère cadet de Mourad Oulmi). Pour rappel, le procureur général près la Cour d'Alger avait requis des peines de 15 et 12 ans de prison ferme respectivement contre Mourad Oulmi, patron du groupe Sovac, et son frère Khidher. Des peines de 15 ans de prison ferme à l'encontre d'Ahmed Ouyahia et de 10 ans de prison ferme contre Youcef Youssi, assortie d'une amende de 2 millions de DA chacune, ont été également requis par la même juridiction. Le procureur avait aussi requis une peine de 3 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA contre Omar Boudiab et des cadres de la banque et de l'Industrie, impliqués dans l'affaire. Il a été aussi demandé la saisie des biens et le gel des activités des entreprises impliquées dans l'affaire et représentées dans le procès par des personnes morales avec une amende de 32 millions de DA pour chacune.

R.N

AFFAIRE MAYA

### La défense de Ghazi réclame Bouteflika à la barre

Les avocats de l'ex-ministre Mohamed El Ghazi, l'un des accusés dans l'affaire « Madame Maya », ont demandé la présence à la barre du président déchu Abdelaziz Bouteflika comme témoin, car, ont-ils argumenté, leur client ne faisait qu'appliquer les instructions de ce dernier. Lors de son plaidoyer, Me Salim Hadjouti a déclaré à l'adresse du juge : « que l'affaire a commencé sur les instructions de l'ancien président de la République algérienne à l'ancien ministre, Mohamed El-Ghazi, par l'intermédiaire de son conseiller personnel, Mohamed Rougab... ». Ce qui a entraîné les deux ministres Zaalane et Ghazi ainsi que le général Abdelghani Hamel et le reste des accusés en prison ». « Vous devez amener Bouteflika pour lever le voile sur le mystère de l'affaire », a souligné l'avocat, en ajoutant que « si nous voulons vraiment réaliser le projet de la nouvelle Algérie, il faut commencer par la justice et concrétiser la vérité, et à partir de là, nous demandons que notre client soit acquitté de toutes les charges retenues contre lui ». Pour rappel, une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions de DA a été requise contre Nachinache Zoulikha-Chalika, et des peines de 15 ans de prison ferme assorties d'une amende d'un million de DA contre Mohamed Ghazi et Abdelghani Zaalane. Des peines de 10 ans de prison ferme assorties d'une amende de 6 millions de DA ont été requises contre les deux filles de "madame Maya", Imène et Farah. Une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA a été requise contre l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel. Des peines allant de 5 à 12 ans de prison ferme ont été requises contre les cinq autres accusés dont Chafiq Ghazi, le fils de Mohamed Ghazi (5 ans et une amende de 500 millions DA), et l'ancien député à la retraite, Omar Yahiaoui, qui se trouve en situation de fuite à l'étranger (10 ans et une amende d'un million de DA). Le verdict du procès de Nachinache Zoulikha-Chalika, dite "Maya", jugée par le Tribunal de Chéraga pour des affaires de corruption, sera rendu le 14 octobre, a indiqué vendredi le président de la séance à l'issue des plaidoiries de la défense.

Abir N.

CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

### Le Hamas accuse l'ANIE d'avoir ignoré sa demande de participation

Nasser Hamdadouche, le dirigeant du Mouvement de la société de la paix (HMS), a déclaré que son parti avait soumis une demande de participation à la campagne référendaire pour la constitution supervisée de l'Autorité nationale indépendante et n'avait reçu aucune réponse, soulignant que le mouvement ferait valoir sa position et appellerait à voter « non » lors du référendum sur le projet de constitution par tous les moyens disponibles. Hamdadouche a expliqué dans une déclaration à « Sabq-press » que le mouvement avait demandé une autorisation, accompagnée des grandes lignes de discours, pour mener la campagne autour du référendum, conformément à sa décision de voter « Non », avant le début de la campagne comme prévu par la loi. Cependant, le Hamas n'a pas encore reçu de réponse. Selon la même source, cela n'empêche pas le mouvement de promouvoir sa position et d'appeler le peuple algérien à voter « non » à travers les différents médias disponibles, critiquant en même temps ce qu'il a décrit comme l'état de fermeture systématique des médias publics et privés face à ceux qui rejettent cette constitution. Surtout les médias publics, qui, selon lui, se sont transformés en média gouvernemental qui exclut l'autre opinion.

R.N

DGF-PAM

## Accord pour l'expérimentation d'un système d'irrigation innovant

La Direction générale des forêts (DGF) a signé, jeudi à Alger, un protocole d'accord avec le Programme alimentaire mondiale (PAM) portant sur l'essai d'un nouveau système d'irrigation des plantations, plus économe par rapport au système classique de goutte-à-goutte. "Cet accord technique porte sur l'acquisition, dans un premier temps, d'un quota de 1 600 unités d'irrigation qui seront testées dans quatre sites pilotes situés dans les wilayas de Skikda, Adrar, Tindouf et Illizi", a indiqué le directeur général de la DGF, Ali Mahmoudi, à l'issue de la signature du document avec le représentant du Programme alimentaire mondiale (PAM), M. Mahmoudi a affirmé que cette expérimentation "pointilleuse" sera réalisée sur des espèces nobles tels l'arganier, l'acacia, l'olivier de laperrine pour son éventuelle généralisation. "Si l'expérience s'avère efficace et rentable, la DGF adoptera ce nouveau système d'irrigation pour le généraliser dans ces projets de reboisement, particulièrement dans les zones arides et semi arides", a-t-il assuré. Le représentant de la PAM, Lyes Kahouadjji, qui a fait une présentation de ce produit, a expliqué qu'il s'agit d'un système innovant appelé Growbox, ou Water box, qui consiste à accompagner la plante au cours de sa première année pour lui permettre de se développer en lui apportant une réserve d'eau à proximité, tout au long d'une année. D'après ses explications, ce système contient 15 litres d'eau stockés qui ne seront pas évaporés dans la nature mais seront utilisés exclusivement pour arroser l'arbuste. "Cette technique est 90% plus économique en ressources d'eau par rapport au système classique de goutte à goutte", a-t-il fait valoir, en assurant que, si dans le système de goutte à goutte, on doit utiliser 100 litres d'eau, dans le système Water box, on n'utilisera pas plus de 10 litres. Pour sa part, la sous-directrice de reboisement et pépinières auprès de la DGF, Sabrina Rachdi, a expliqué que le PAM a proposé à l'Algérie d'utiliser ce système dans le cadre du programme national de plantation de 43 millions d'arbres. Le système, déjà expérimenté par certains pays pour l'irrigation des cultures vivrières dans les zones arides et semi arides, permet d'avoir de la disponibilité en eau pendant une année au lieu du système d'irrigation classique qui nécessite des quantités importantes en ressources hydriques et de l'argent pour son entretien. De son côté, le président du Conseil interprofessionnel du caroubier, Boublenza Chakib, a affirmé que le conseil compte adopter ce système pour le développement de la filière caroubier en Algérie notamment dans le Sud et les Hauts Plateaux. "Nous avons traité avec l'entreprise hollandaise, productrice de ce système, pour l'acquisition de deux palettes de water box, et si l'expérience s'avère bonne pour l'agriculture et pour l'opérateur, le conseil en commandera deux conteneurs", a-t-il fait savoir. Mais pour cet opérateur, l'intérêt c'est d'investir dans la production de ce produit localement pour le commercialiser au niveau du marché national et même au niveau des pays limitrophes tels le Mali et le Niger. "Nous pourrions éventuellement entamer des négociations avec le partenaire hollandais pour obtenir la licence de fabrication de ce produit" a-t-il soutenu. Selon les responsables de la DGF, cet accord technique avec le PAM s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie forestière du pays à l'horizon 2030, qui vise la gestion durable du patrimoine forestier, la lutte contre la déforestation, l'atténuation des effets de changements climatiques et la préservation des sols et de la ressource en eau. "Ces efforts sont indispensables et primordiaux pour atteindre les objectifs de développement durable et assurer notre sécurité alimentaire et préserver nos ressources en eau" ont conclu les mêmes responsables.

APS

## COMPLEXE DE BELLARA

# Vers un guide des pièces de rechange mécaniques importées

Des experts du Groupement Algeria Corporate Universities (GACU) travaillent à l'élaboration d'un premier catalogue des pièces mécaniques importées par le Complexe sidérurgique de la Société Algerian-qatari steel (AQS) de la zone industrielle de Bellara à El Milia (56 km de Jijel) en vue de "les reproduire et les fabriquer", a annoncé jeudi le P-dg du GACU, Sifi Ghrieb.



Dans une déclaration à l'APS, au siège de l'AQS en marge des journées de formation en maintenance au profit de cadres et ingénieurs du Complexe, M. Sifi a indiqué que "la première opération d'élaboration d'un catalogue des pièces de rechange importées en vue de les reproduire avec une empreinte algérienne aura lieu au complexe AQS en attendant sa généralisation aux autres groupes industriels". Le catalogue est élaboré conjointement par des experts du GACU et du Complexe AQS regroupés dans un conseil commun, a précisé M. Sifi avant d'ajouter que les pièces de rechange les plus consommées seront présentées aux centres de recherche et sociétés nationales de mécanique notamment celle acti-

vant au pôle industriel d'El Khroub et Constantine en vue de les fabriquer localement et économiser les devises affectées à leur importation. Les petites pièces peuvent être confiées à des micro-entreprises à créer de sorte à générer de nouveaux postes d'emploi tandis que les grandes pièces, ou les pièces plus compliquées, seront confiées aux grandes entreprises de mécanique, a ajouté M. Sifi. L'initiative profite au secteur national des industries mécaniques qui recèle d'importantes compétences humaines et ressources matérielles, a encore souligné la même source qui a assuré que d'autres catalogues seront à l'avenir conçus notamment pour les déchets, les services et équipements inutilisés.

Ces conseils regroupant des experts algériens seront créés pour exporter "les expériences algériennes" dans divers domaines dont la sidérurgie et l'électricité. M.Sifi a fait état d'un travail en cours pour la création de plateformes numériques (banques de données) conjointement par le GACU, des universités algériennes et contenant l'ensemble des inputs et outputs des groupements industriels et accessibles à tous leurs gestionnaires de sorte à favoriser les opportunités d'investissements en partenariat. Ces plateformes permettront également aux banques d'effectuer des études d'utilité de chaque projet d'investissement, a-t-il encore ajouté. L'Université Mohamed-Seddik-Be-

nyahia de Jijel prendra en charge, en coopération avec le Complexe sidérurgique AQS, l'élaboration de la plateforme numérique de la sidérurgie tandis que la plateforme des industries mécaniques sera confiée à l'Université des frères Mentouri (Constantine-1) alors que l'Université Ferhat-Abbas de Sétif se chargera de la plateforme du secteur de la chimie, a-t-on indiqué. De son côté, Soufiane Chayeb, P-dg adjoint de la Société AQS, a souligné que la coopération avec le GACU a généré un effet positif pour le Complexe notamment en impliquant l'université dans la formation des étudiants qui seront les cadres et ingénieurs du Complexe grâce à des programmes adaptés à ses besoins.

APS

## APICULTURE

# Nécessité d'adopter des moyens modernes pour préserver l'abeille saharienne

Les participants à une rencontre de formation des apiculteurs de la wilaya de Nâama, organisée jeudi dans la commune de Asla, ont mis l'accent sur la nécessité d'adopter des moyens modernes pour préserver la race locale de l'abeille saharienne et d'améliorer la production du miel en qualité et quantité. Les intervenants à cette rencontre dont des apiculteurs, des spécialistes, des universitaires et des cadres de la Direction des services agricoles (DSA) ont appelé à accorder un grand intérêt à l'abeille du Sahara en préservant le patrimoine génétique de ces souches mais aussi en les élevant de manière appropriée, notamment les reines qui se caractérisent par leur capacité à s'adapter au climat sec du Sahara du Sud de la wilaya, en plus de l'utilisation de techniques

et moyens modernes pour augmenter la production du miel de meilleure qualité. L'apiculteur, Seddik Boufeldja de Sfisifa, a indiqué que les apiculteurs de la région aspirent à élever le niveau de formation et à actualiser les connaissances dans le domaine de l'élevage pour valoriser l'activité d'apiculture, encourager la sélection et la préservation des races d'abeilles locales et les protéger contre les maladies tout en suivant un processus technique et une bonne nutrition des abeilles et en concrétisant le programme de vulgarisation agricole. La session de formation, organisée à l'initiative de l'Association "Rahik" pour l'apiculture et la protection des abeilles du Sahara de la commune de Asla en collaboration avec l'Association nationale des apiculteurs professionnels et des

techniciens de l'Institut technique des élevages, a abordé les produits de la ruche (la gelée royale, cire d'abeille, pollen et autres) et les méthodes de traitement biologique des maladies qui affectent les ruches, selon les organisateurs. Un membre de l'Association "Rahik", Tahar Talbi, a insisté sur la sensibilisation des apiculteurs sur l'importance de structuration dans des associations et des coopératives, l'organisation d'expositions et de rencontres scientifiques pour mettre à jour les informations et motiver les apiculteurs pour développer leurs compétences en communication ainsi que sur l'encouragement de la commercialisation des produits et l'orientation vers l'accès aux crédits de soutien pour créer des projets d'investissement dans ce domaine.

L'apiculteur Moussa Bendaoud, spécialiste dans le domaine de l'abeille saharienne de la commune de Tiout, a évoqué les obstacles et les problèmes auxquels sont confrontés les apiculteurs de la wilaya, notamment la "pollution génétique", les difficultés de commercialisation du produit et d'accès aux zones disposant d'arbres et de plantes pastorales qui représentent la nourriture pour les abeilles dont le cèdre, la lavande et le thym. La rencontre, ayant regroupé une trentaine d'apiculteurs de différentes communes de la wilaya de Nâama, vise à mettre l'accent sur les techniques à appliquer dans la production du miel local et des opportunités offertes par cette division aux apiculteurs désirant se lancer dans ce domaine.

APS

CRISE SANITAIRE EN AFRIQUE

# Le continent a besoin de 1200 milliards de dollars jusqu'en 2023

Les Etats africains ont besoin de 1200 milliards de dollars de financement jusqu'en 2023 pour surmonter la crise provoquée par la pandémie du Covid-19, a annoncé vendredi la directrice générale du FMI, soulignant que quelque 345 milliards étaient pour l'heure manquants.



Les engagements des prêteurs bilatéraux officiels et des institutions internationales couvrent moins d'un quart des besoins prévus, tandis que les capitaux privés sont toujours limités, a déploré Kristalina Georgieva dans un discours prononcé à l'occasion d'un événement virtuel baptisé "Mobilisation en faveur de l'Afrique". En avril, le Fonds monétaire international avait estimé le manque de financement à 44 milliards pour la seule année 2020. Il est impératif que tous les pays et institutions se mobilisent davantage pour aider l'Afrique à faire face à la crise, a poursuivi la patronne de l'institution de Washington. Selon elle, la pandémie ne pourra pas s'arrêter si elle n'est pas maîtrisée dans des régions comme l'Afrique. Le continent compte plus d'un million de cas de Covid-19, et 23.000 personnes en sont mortes, a rappelé le FMI. Le PIB devrait s'y contracter d'au moins 2,5% en 2020, "ce qui re-

présente l'un des pires résultats jamais enregistrés pour le continent", selon le Fonds. L'institution de Bretton Woods estime que la reprise devrait commencer l'année prochaine mais le PIB réel n'atteindra son niveau d'avant la crise qu'en 2022. "La détérioration des conditions économiques et la perte d'emplois pourraient entraîner une baisse du revenu des ménages jusqu'à 12% cette année", a également indiqué Kristalina Georgieva. En conséquence, jusqu'à 43 millions de personnes supplémentaires pourraient être poussées dans l'extrême pauvreté en Afrique, anéantissant cinq années de progrès dans la réduction de la pauvreté. "La crise met également en péril les progrès de la dernière décennie en matière de renforcement du capital humain, notamment l'amélioration de la santé, la scolarisation et la réduction du retard de croissance", relève le Fonds. Le FMI a considérablement augmenté

son aide financière en faveur de l'Afrique avec l'octroi d'environ 26 milliards de dollars à plus de 40 pays en 2020, "près de dix fois plus que la moyenne annuelle de la dernière décennie en pourcentage du PIB". Il a toutefois assorti cette aide d'urgence à l'obligation pour les autorités locales d'utiliser ces fonds pour lutter contre les effets de la pandémie. Les pays devront publier des audits régulièrement pour faire preuve de transparence. Le FMI se félicite que plusieurs pays ont déjà promulgué des lois et créé des organes de contrôle, citant le Burkina Faso, la République centrafricaine et la Gambie. Il a aussi accordé des subventions pour l'allègement du service de la dette à 22 pays d'Afrique. De son côté, La Banque mondiale par le biais de l'IDA (l'association internationale de développement) et de la BIRD (La Banque internationale pour la reconstruction et le développement) a fourni environ 21,9 milliards

de dollars en prêts. Alors que ces pays manquent de tout, les opérations d'urgence visent à renforcer les systèmes de santé, à soutenir les mesures de confinement, à fournir les équipements médicaux essentiels et à élargir les programmes de protection sociale. Des projets de développement à plus long terme doivent par ailleurs "jeter les bases d'une reprise solide et durable en Afrique", souligne le FMI. De plus, la Banque mondiale travaille actuellement sur un plan de financement pour soutenir l'accès équitable aux vaccins et leur distribution dans les pays africains. Elle a ainsi demandé fin septembre à son Conseil d'administration d'approuver un financement supplémentaire de 12 milliards de dollars pour aider les pays pauvres à acheter et distribuer des vaccins contre le Covid-19. Celui-ci devrait donner son feu vert la semaine prochaine dans le cadre de ses réunions d'automne.

R.E

MAROC

## Une banque visée par une enquête pour blanchiment d'argent en Belgique

La banque "Chaabi Bank", filiale du groupe bancaire marocain "Banque Populaire" fait l'objet d'une enquête judiciaire initiée par le parquet fédéral belge sur des activités illicites, liées au blanchiment d'argent, révèle la presse belge.

La police judiciaire fédérale de Bruxelles a procédé le 7 octobre pour le compte du parquet fédéral à une perquisition de trois agences de Chaabi Bank en Belgique qui a concerné la succursale de Bruxelles sis rue Midi, celle du quartier de Molenbeek-Saint Jean de la capitale belge et aussi celle de Borgerhout à Anvers.

Selon la même source la police judiciaire a confisqué des documents, des dossiers et du matériel qui sont désormais mis sous scellé. Des fonctionnaires et agents y compris le Directeur de la succursale de Chaabi Bank en Belgique ont été auditionnés. L'enquête porte sur certaines activités en lien avec des affaires connexes au Pays-Bas.

Il s'agit, selon des sources proches de l'enquête, d'activités liées au blanchiment d'argent, à la fraude économique en plus de soupçons d'abus de biens sociaux.

Des sources, citées par la presse marocaine évoque l'implication des agents de Chaabi Bank dans la couverture des opérations de blanchiment d'argent de quelques 68 clients résidant en Belgique ayant acquis des biens immobiliers au Maroc et en Espagne. L'Affaire risque d'éclabousser plusieurs parlementaires, responsables de collectivités locales, hommes d'affaires dans les provinces de Nador et Hoceima.

Dans son rapport 2017 sur le trafic de drogue et la criminalité financière dans le monde, le département d'Etat américain s'est inquiété de l'ampleur du blanchiment d'argent au Maroc issu du trafic de cannabis et du transit de la Cocaine destinée à l'Europe.

Les fonds sont facilement blanchis grâce aux transactions immobilières et l'acquisition de produits de luxe comme les bijoux ou les véhicules haut de gamme, a précisé le rapport. Les banques offshore situées dans la zone franche de Tanger sont devenues un véritable trou noir de la finance marocaine. Le département d'Etat américain a cité des rapports de l'Unité marocaine du traitement du renseignement financier (UTRF) qui ont confirmé l'utilisation de cette zone franche dans le blanchiment d'argent. Chaabi Bank est la filiale française du Groupe bancaire marocain Banque Populaire, ayant pour maison mère la Banque Centrale Populaire (BCP).

R.E

### APRÈS LA FIN DE LA GRÈVE EN NORVÈGE

#### Les cours du pétrole en légère baisse

Les prix du pétrole ont terminé en légère baisse vendredi à New York, les investisseurs engrangeant leurs gains tout en surveillant l'ouragan Delta et surtout la fin annoncée de la grève en Norvège. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a terminé la séance en baisse de 1,13% ou 49 cents à 42,85 dollars contre 43,34 dollars jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour novembre a fini en retrait de 1,43% ou 59 cents à 40,60 dollars contre 41,19 dollars jeudi. La veille, les deux contrats avaient terminé en hausse, soutenus bien au-dessus de 1% et sur la semaine, les cours

se sont appréciés d'environ 10% retrouvant des prix plus vus depuis mi-septembre. Le repli des cours du brut vendredi s'expliquait surtout par "l'information que la grève en Norvège est terminée" mais aussi que l'impact de l'ouragan Delta dans les zones de production du Golfe du Mexique "sera de courte durée", a indiqué Gary Cunningham de Tradition Energy. "Un accord a été trouvé au cours de la médiation. C'est la fin de l'arrêt de la production qui a duré dix jours", annonçait l'Association norvégienne de pétrole et de gaz sur son site vendredi. Le conflit social chez le groupe norvégien Equinor opposait depuis le 30 septembre le syndicat minoritaire Lederne à

l'organisation patronale Norsk olje & gass (NOG) pour des questions de hausse des salaires. Il avait provoqué la fermeture de six gisements en mer, amputant la production quotidienne du pays de 330.000 barils équivalent-pétrole (bep), soit 8% de son volume normal. Dans le Golfe du Mexique, le passage de l'ouragan Delta accompagné de vents soufflant à 185 km/h, a coupé l'essentiel de la production américaine de brut dans la région, mais cette interruption devrait être de courte durée, estimaient les investisseurs, et l'outil de production devrait se remettre sur pied rapidement.

R.E



TÉBESSA

## Lancement des travaux de réalisation d'une route à El-Ogla Lmalha

**L**es travaux de réalisation d'une route reliant entre le chemin de wilaya (CW) 5A et la région de "Mhafoura" dans commune d'El-Ogla Lmalha (sud de Tébessa) ont été lancés jeudi. Cette route permettra de désenclaver plusieurs méchtas relevant de cette collectivité locale, a indiqué le wali de Tébessa, Mohamed El-Barka Dahadj, qui a insisté sur la qualité et le respect des délais de réalisation.

Une enveloppe financière qui s'élève à 828 millions DA a été allouée du fond de solidarité et de garantie des collectivités locales de l'année 2019 pour la réalisation de cette première tranche sur une distance de 5 km, tandis que les délais de réalisation ont été arrêté à 10 mois.

Le chef de l'exécutif local a instruit le directeur des travaux publics de mobiliser des enveloppes financières et lancer "immédiatement" des travaux d'entretien des routes nationales, de wilayas et communales de cette wilaya frontalière.

Le wali a entamé sa visite de travail à la daïra de Bir El-Ater qui regroupent les communes de Bir El-Ater et El-Ogla El-Malha, par l'inspection des projets relevant du secteur de l'éducation nationale dans les cycles primaire et moyen, où des salles de classe ont été achevées et sont prêtes pour la prochaine rentrée scolaire.

Concernant les projets du secteur de l'habitat, M. Dahadj a exprimé son mécontentement quand au déroulement des procédures administratives et de

la cadence des travaux, soulignant l'importance de "renforcer les chantiers pour remettre les clés aux bénéficiaires".

Une rencontre avec les représentants de la société civile de cette daïra a été tenue en fin de visite, ce qui a permis au wali d'écouter leurs préoccupations liées au manque d'approvisionnement en eau potable, au logement, le chômage, l'environnement, et le raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité.

Le chef de l'exécutif local a promis d'oeuvrer à trouver des "solutions urgentes", notamment l'approvisionnement des habitants en eau potable et au gaz, dans l'attente des financements nécessaires.

Brèves

NÂAMA

Une production de 25000 quintaux de laine cette année

La wilaya de Nâama a réalisé, durant l'actuelle saison agricole, une hausse "remarquable" de la production de laine, avec 25.000 quintaux, et ce, en comparaison avec l'année précédente, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction des services agricoles (DSA). La production de la laine dans la wilaya de Nâama, qui dispose d'une richesse importante de cheptel dépassant 1,6 million de têtes, a connu une augmentation sensible en comparaison avec celle de l'année dernière évaluée à 151.184 quintaux (qx), précise le service du soutien technique de la production animale et végétale. Les circonscriptions agricoles dépendant de la DSA de la wilaya ont enregistré le plus grand volume de laine, à travers les communes de "Kasdir" et "Ain Benkheili", connues pour leurs larges productions de laine, en raison de l'existence d'un nombre important de tête de bétail à travers ces zones pastorales, alors que le reste de la production est réparti entre les différentes communes à différents degrés, selon la même source. La DSA a indiqué que la wilaya occupe la 6e place sur le plan national dans la production de la laine, mais enregistre en revanche, un manque en unités de transformation de ce produit, la majorité de la quantité produite étant vendue aux commerçants d'autres wilayas et une maigre quantité de laine seulement est destinée aux artisans et aux familles productives locaux, activant dans le domaine de la fabrication de literie et de tissage traditionnel.

ORAN

Plus de 7,5 millions d'estivants sur les plages

Plus de 7.508.000 d'estivants ont afflué sur les plages de la wilaya d'Oran, durant la saison estivale de l'année 2020, pour la période allant du 15 août au 30 septembre dernier, a-t-on appris vendredi, de la cellule de communication et de l'information de la direction locale de la protection civile. Ce nombre d'estivants a été enregistré à travers les 33 plages ouvertes à la baignade allant de la commune de Mers el hadjadj, à l'Est de la wilaya, à la commune d'Aïn El kerma, à l'ouest, durant cette saison estivale considérée comme exceptionnelle pour sa courte durée, de même pour ce qui est des mesures de déplacements, imposées en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19), a-t-on indiqué de même source. Il a été procédé, durant cette saison estivale, au secours de 343 estivants d'une mort certaine en mer sur un nombre de 888 interventions, 403 personnes ont bénéficié des soins sur place et 125 autres évacuées vers les structures de santé et hôpitaux les plus proches, a-t-on ajouté. Il a été dénombré également 5 cas de noyades de sexe masculin, dont l'âge varie entre 17 et 50 ans, parmi lesquels un seul durant les heures de baignade et 4 autres en dehors des heures de surveillance, a-t-on souligné de même source.

E-PAIEMENT

Une trentaine de TPE distribués à Tizi-Ouzou

Une trentaine de terminaux de paiement électronique (TPE) ont été distribués à Tizi-Ouzou, par Algérie poste, au titre de l'opération de généralisation du paiement électronique, a-t-on appris mercredi auprès du directeur par intérim d'Algérie poste Djiaout Meziane.



S'exprimant en marge d'une journée de sensibilisation sur la généralisation du paiement électronique organisée par les directions locales de la Poste et des Télécommunications et du Commerce, à la maison de la culture Mouloud Mammeri, ce même responsable a rassuré que les TPE sont disponibles en nombre suffisant au niveau d'Algérie poste. "Le TPE distribué est un produit algérien digital totalement fiable", a indiqué ce même responsable qui a relevé que sa direction a reçu d'autres de-

mandes de la part d'opérateurs économiques et de commerçants, qui souhaitent utiliser ce système de paiement. Selon les chiffres communiqués lors de cette journée, le nombre global des transactions de paiement effectuées sur TPE au niveau national est passé de 65 501 en 2016 à 277 637 en 2020 (nombre arrêté au mois d'août dernier). De son côté le wali Mahmoud Djamaa, qui a inauguré cette journée de sensibilisation, a mis en relief les avantages de ce type de paiement, qui permettra, s'il

est généralisé, de mettre un terme aux longues queues devant les banques et les agences postale. Le e-paiement est aussi un outil pour moderniser le système financier et commercial, a-t-il dit, relevant un recours particulier à ce type de paiement durant cette conjoncture sanitaire de la Covid-19, insistant, en outre, sur la fiabilité sur ce type de paiement citant pour preuve l'absence, à ce jour, de réclamation de la part des utilisateurs à ce propos. L'organisation de cette journée de sensibilisation rentre dans le cadre de la 2ème phase

du plan de communication établi pour la promotion de la généralisation de l'utilisation des supports de paiement électronique, en particulier à travers les TPE et le téléphone portable, ont rappelé les organisateurs. "Cette action s'inscrit dans le cadre des efforts consentis pour résoudre le problème de manque de liquidité au niveau des bureaux de poste, au vu des circonstances difficiles et exceptionnelles que nous vivons et qui sont dues à la pandémie du virus Covid-19", a-t-on ajouté.

EL TARF

Arrivée d'une équipe du CNRPAH au site "Ghar El Maiz", objet d'actes de vandalisme

Une équipe d'experts du Centre national de recherche préhistorique anthropologique et historique (CNRPAH) s'est rendue, vendredi, sur le site de l'abri du mouflon "Ghar El Maiz" de la commune de Chefia, (El Tarf) pour inspecter les dessins rupestres de l'abri, objet d'actes de vandalisme récemment, a-t-on appris auprès de directeur local de la culture. Ce site préhistorique pittoresque, situé à 8 km au Nord-ouest de la commune de Chefia, relevant de la daïra de Bouteldja, a été la cible, il y a une dizaine de jours, d'actes de vandalisme consistant en "la destruction des pigments initiaux de la peinture", a ajouté M. Adel Safi soulignant "qu'un rapport détaillé a été transmis aussitôt à la tutelle et une plainte a été déposée au niveau de la brigade de la gendarmerie nationale". Selon l'enseignante-chercheur du CNRPAH,

Latifa Sari cette visite a permis de "confirmer les actes de vandalisme: de la peinture rouge mise sur les pigments initiaux de ce témoin le plus septentrional, datant de l'ère néolithique, soit quelques 6.000 ans avant JC". Le constat fait sur place par l'équipe composée par les experts, Azzeddine Ferki et Leila Soudai du CNRAPH, relève, la "nécessité de la présence d'un spécialiste dans la restauration des pigments", a noté Mme Sari, chef de cette mission soulignant l'importance de la sécurisation des lieux et la sensibilisation sur l'importance de la préservation de ce site archéologique classé. Mme Sari a, dans ce contexte, rappelé que les travaux (fouilles), effectués en 2013 par une équipe pluridisciplinaire, conduite par ses soins, à proximité du site de Ghar El Maiz, ont permis de confirmer "la présence

de vestiges préhistoriques datant de la même période que celle des dessins figurant dans l'abri du mouflon". Le site archéologique "Ghar El Maiz", agrémenté de dessins rupestres, a été mis à jour en 2011, à la suite d'une mise en exploitation d'une carrière d'agrégats destinés à approvisionner le chantier de l'autoroute Est-Ouest. Elle a, par ailleurs, rappelé que "l'inspection extensive des lieux avait permis alors de confirmer qu'il s'agissait d'un site préhistorique connu dont la découverte datait de 1939". Le site "Ghar El Maiz" est un entassement de rochers où des peintures ont été constatées sur la paroi du fond avec une couleur ocre rouge comportant trois sortes de motifs dont des animaux, divers objets ainsi que des silhouettes humaines qui ne datent pas de la même époque.

ORAN

# Des sorties pour explorer des périmètres de chasse

La Conservation des forêts d'Oran a lancé des sorties pour explorer des périmètres de chasse dans différents espaces boisés de la wilaya, notamment avec la reprise officielle de cette activité, décidée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, après une suspension de plus de 25 ans, a rapporté mercredi la conservation.



La Conservation des forêts mène actuellement des tournées pour explorer des lieux de chasse au niveau d'espaces forestiers d'Oran, en application de la législation régissant cette activité, visant notamment la protection de la richesse faunistique. L'opération porte sur l'établissement d'un inventaire du gibier, dont la chasse est autorisée suivant la loi en vigueur dans le do-

main, a indiqué l'inspecteur en chef des forêts à la Conservation, Mechri Omar, précisant que les résultats de l'opération seront présentés aux associations des chasseurs qui pratiquent cette activité à Oran. Il a rappelé que la loi interdit la chasse en nocturne, en cas de feux de forêts et de chute de neige, notant que la saison de chasse est fixée du 15 septembre au 1er janvier pour le gibier non migrateur

et du 15 juillet au 7 août pour le gibier migrateur. La Conservation des forêts a organisé, l'an dernier, sa première session de formation dans le domaine de la chasse sanctionnée par un certificat habilitant son détenteur à pratiquer la chasse. Dans le même contexte, 431 personnes ont reçu une formation sur les techniques de chasse, la protection de l'environnement, la connaissance des types de gibiers

autorisés et interdits à la chasse, et d'autres règlements, a-t-on fait savoir. Une centaine de personnes ont obtenu un permis de chasse parmi un groupe ayant suivi une formation, a-t-on indiqué. La Conservation des forêts œuvre à orienter et à former les chasseurs et traite avec la Fédération de wilaya des chasseurs qui regroupe 14 associations de chasseurs à Oran.

Brèves

TADJANANET (MILA)

## Annulation de la décision de suspension des activités de vente en gros

L'interdiction des activités de vente en gros de vêtements de tissus et de chaussures durant les journées de vendredi et samedi dont ont fait l'objet les locaux commerciaux jouxtant le marché hebdomadaire de Tadjenanet a été levée, a-t-on appris mercredi auprès de la wilaya. La levée de l'interdiction a été décidée à l'issue de la réunion périodique de la cellule de wilaya de lutte contre la propagation du coronavirus tenue mardi au siège de la wilaya, a-t-on indiqué dans un communiqué. Consciente à la situation épidémiologique et aux mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19, la réunion a été conclue sur la décision de lever l'interdiction d'activer faite aux commerces de gros de vêtements, de tissus et de chaussures de la commune de Tadjenanet chez lesquels s'approvisionnement les détaillants des quatre coins du pays. Il a également été décidé lors de la réunion de multiplier les campagnes de sensibilisation et de stérilisation à travers les communes de la wilaya et de veiller au contrôle permanent de l'application des mesures de prévention contre la Covid-19 dans les commerces et dans les établissements recevant le public. Des instructions ont également été données aux chefs de dairas et au directeur du commerce pour veiller au strict respect des mesures de protection sanitaire et parer à tout relâchement quant au respect des mesures préventives. Par ailleurs, dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire, les chefs de dairas ont été instruits d'inspecter les écoles primaires pour constater de visu d'éventuelles anomalies, notamment dans les établissements touchés par le tremblement de terre du 17 juillet et du 7 août derniers, dresser un état des lieux et y apporter, si besoin est, des solutions dans "les plus brefs délais."

## UNIVERSITÉ DE TIEMCEN (RECHERCHE D'UN PROJET D'ENTREPRISE)

### Session de formation au profit des étudiants

Le centre de formation de l'Université "Aboubekr Belkaid" de Tiemcen organise une session de formation au profit des étudiants, sur les mécanismes de recherche d'un projet d'entreprise, a-t-on appris mercredi de la directrice de la Maison de l'entrepreneuriat de cet établissement d'enseignement supérieur. La session de formation, entamée mardi par 42 étudiants de l'Université de Tiemcen de différentes spécialités, est selon Berrached Berber Wafia la première du genre organisée par le centre de formation de l'étudiant nouvellement créé au sein de l'Université de Tiemcen, regroupant la Maison de l'entrepreneuriat, le Centre des métiers et le Centre des startups, en vue d'informer et d'inciter les étudiants sur les mécanismes de recherche d'un projet d'entreprise. Encadrée deux jours durant par des universitaires et cadres de l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), cette session permet une formation dynamique et pratique sur les modes et l'idée de projets adaptés à la spécialité de chaque étudiant, a fait savoir Mme Berrached Berber soulignant que beaucoup d'étudiants ayant déjà acquis des compétences n'ont pas d'idées alors que ceux qui ont des idées ne savent pas comment les concrétiser sur le terrain.

TIARET

## Coaching accéléré au profit de 16 jeunes dans le domaine de l'entrepreneuriat

Seize (16) jeunes porteurs de projets ont bénéficié, mercredi, à Tiaret, d'un coaching, accéléré dans le domaine de l'entrepreneuriat pour mener à bien leurs projets dans divers créneaux, dans le cadre d'un programme de soutien au développement local durable et les activités sociales. Le conseiller de l'instance opérationnelle du Programme de soutien au développement local durable et des activités sociales, Mohamed Yacine Nouri a indiqué que 16 jeunes porteurs de projets bénéficient d'un coaching accéléré qui entre dans le cadre d'une série de formations successives au profit des jeunes bénéficiaires du programme en question allant de la conception à la concrétisation du projet. Placé sous l'égide du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, un programme est représenté par la Direction de l'action sociale et dirigé par l'Agence de développement sociale (ADS) de la wilaya de Tiaret, considérée pilote dans ce

cadre avec la wilaya de Médéa. La conseillère de cette instance opérationnelle, Hanane Chougrani a fait savoir que ces projets, touchant l'agriculture, l'industrie de transformation, le tourisme, le conditionnement et l'emballage, l'aviculture, la production des œufs et la production des matériaux de construction, de plantes médicinales et aromatiques, entrent dans le cadre du programme de soutien au développement local durable et des activités sociales, en coordination avec l'Université "Ibn Khaldoun". Le coach dans le domaine de l'entrepreneuriat, Hocine Boukabous qui a animé cette session de formation accélérée de 4 semaines simultanées, a souligné que la base d'accompagnement dite complémentaire englobe la conception des idées, l'élaboration d'étude du marché et d'étude financière et technique et le coaching notamment sur la manière d'exposer les projets, de même que leur présentation à travers la technique dite de l'audiovisuel et le

coaching à distance. L'objectif de ce coaching accéléré est d'échanger les expériences entre les porteurs de projets et les professionnels pour matérialiser leurs projets d'investissement pour assurer le développement local. Un coaching est animé sous forme d'ateliers avec les représentants des différents secteurs des dispositifs de soutien de l'Etat, les établissements financiers et instances de médiation, les chambres de commerce et d'industrie et les chambres d'agriculture, le Centre national de registre de commerce, les directions des impôts, de l'industrie, des services agricoles ainsi que l'ensemble des instances ayant un lien avec le domaine de l'investissement. Ce programme de soutien au développement local durable et des activités sociales entre dans le cadre de la coopération entre l'Union européenne et l'Algérie, au profit des wilayas de Chlef, Tiaret, Médéa, Aïn Defla, Saïda et Tissemsilt.





**BERNARD CASONI (ENTRAÎNEUR DU MC ORAN)**

## **”Trop de difficultés pour mes débuts au club”**

**L**e nouvel entraîneur du MC Oran, Bernard Casoni a estimé vendredi avoir entamé "dans la difficulté" sa mission au sein du club phare de la capitale de l'Ouest pensionnaire de la Ligue 1 de football.

"Un entraîneur a besoin de stabilité et du temps pour parvenir à mettre en place son plan de jeu, et c'est ce que je souhaite bénéficier au MCO, un club de renom en Algérie, mais que j'ai trouvé sincèrement dans un état désolant", a indiqué le technicien français lors d'une conférence de presse, la première depuis qu'il a rejoint les "Hamraoua", tenue au stade Ahmed-Zabana.

Il s'agit du deuxième club algérien que l'ancien défenseur de l'O Marseille preme en main après deux passages au MC Alger, dont le dernier en date la saison passée pendant laquelle il n'y est pas allé à terme, rappelle-t-on.

"Déjà, on a du louper une première semaine de préparation, en raison de l'indisponibilité du matériel pédagogique que la nouvelle direction du club n'a pas trouvé sur place. Il faut dire que nous partons tout simplement de très loin", a encore déploré l'ancien international français.

"Le club a besoin de toute une nouvelle organisation. Nous sommes en train de mettre les bouchées doubles

pour colmater les brèches, mais cela ne devrait pas me décourager, car je suis venu avec de bonnes intentions pour réussir quelque chose de bon avec le MCO.

Pourvu qu'on me laisse travailler dans la stabilité et la sérénité", a-t-il poursuivi.

Et si Casoni insiste sur ces deux paramètres, c'est parce qu'il garde "un mauvais souvenir" de son passage au MCA, a-t-il regretté, estimant avoir été "lésé" pour l'avoir démis de ses fonctions "alors que l'équipe jouait le haut du tableau, et qu'on était en train de mettre en place un plan de jeu qui commençait à prendre forme".

Il a fait savoir qu'il était encore tôt pour lui de porter un jugement sur la valeur de l'effectif mis à sa disposition, y compris la majorité des nouvelles recrues "auxquelles je n'ai pas participé à leur venue", a-t-il souligné.

**"Un championnat à 20 clubs n'est pas une mince affaire"**

Néanmoins, Casoni n'a pas écarté l'idée d'apporter des changements à son groupe dans les jours à venir, "en libérant ceux qui ne donnent pas satisfaction, pour les remplacer par des éléments dont le profil sera adéquat avec les postes où le besoin se fera sentir", a-t-il précisé. Vu que le mercato sera clôturé le 27 octobre en

cours, Casoni a fait savoir qu'il sera fixé sur les joueurs qui défendront les couleurs du "Mouloudia" la saison prochaine, qui débutera le 28 novembre, au cours du premier stage de l'équipe programmé à Tlemcen à partir du 17 courant.

Annonçant l'intégration prochaine de l'ex-défenseur international, Hichem Belkaroui, dans le groupe après avoir regagné le pays en provenance de Tunisie, le coach français a dit souhaiter voir le jeune ivoirien, Landry Houssou (19 ans) qu'il a lui-même recommandé à la direction du MCO, pouvoir entrer en Algérie "dans les meilleurs délais", tout comme d'ailleurs le préparateur français qu'il a choisi pour l'épauler. Casoni s'est dit, en outre, s'attendre à une saison longue et compliquée après avoir augmenté à 20 clubs le nombre des pensionnaires du championnat, ajoutant qu'il sera très difficile aux joueurs de disputer un match chaque trois jours.

Par ailleurs, il a profité de l'occasion pour nier avoir "fixé un ultimatum à la direction du club pour me payer, au risque de m'en aller", informant au passage que la plainte qu'il a déposée contre son ex-club algérien à savoir, le MCA auprès de la Fédération internationale de football pour "limogeage abusif" sera traitée en décembre prochain par la première instance mondiale.

Brèves

SÉLECTION  
DU NIGER

Le Français  
Jean-Michel  
Cavalli nouveau  
entraîneur

L'entraîneur français Jean-Michel Cavalli s'est engagé officiellement, ce vendredi avec la sélection du Niger, pour un contrat de deux ans, a annoncé la fédération nigérienne de football (Fenifoot) sur son twitter. Cavalli (61 ans) a paraphé son contrat et conduira la Mena durant les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2021) au Cameroun, et sera sur le banc de touche, lors des deux matchs amicaux de la sélection face au Tchad, dimanche, et contre la Sierra Leone, mardi, a ajouté la même source. Le technicien français qui avait rejoint la capitale nigérienne, le 27 septembre dans l'option de prendre en main le Mena, a remplacé au poste l'Ivoirien François Zahoui qui avait quitté la sélection en septembre 2016 pour la Centrafrique. L'ancien entraîneur de la sélection d'Algérie (2006/2007) et des clubs algériens du MC Oran et de l'USM Alger, le technicien français va connaître sa 2e expérience sur le banc d'une équipe nationale. Engagé en éliminatoires de la CAN-2021, le Niger occupe la 4e et dernière position du groupe K, avec zéro point, après deux défaites de suite, à domicile contre Madagascar (2-6) et à Abidjan face à la Côte d'Ivoire (1-0). Le groupe est composé également de l'Éthiopie qui partage la seconde position avec les Éléphants (3 points) derrière les Malgaches (6pts).

R.S

FOOT/AMICAL

La Tunisie  
s'impose devant  
le Soudan (3-0)

La sélection tunisienne de football a réussi son retour en compétition après une longue trêve imposée par la pandémie de Coronavirus, en battant son homologue du Soudan (3-0), mi-temps (3-0) en match amical disputé vendredi au stade de Radès (Tunis), en préparation pour les qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations (Cameroun-2021). Les butes tunisiens ont été inscrits par Seifeddine Khaoui (17), Ali Maaloul (25) et Anis Ben Slimane (36). C'est un bon test pour les Aigles de Carthage, de retour en compétition après onze mois d'arrêt forcé à cause de la crise sanitaire, annonçant la couleur pour les qualifications de la CAN-2021 où ils seront confrontés à la Tanzanie les 9 et 14 novembre pour le compte des 3e et 4e journées du groupe J.

R.S

ROLAND-GARROS

Nadal qualifié  
pour une 13e  
finale à Paris

L'Espagnol Rafael Nadal, N.2 mondial, s'est qualifié vendredi pour une 13e finale historique à Roland-Garros après sa victoire aux dépens de l'Argentin Diego Schwartzman (14e) en trois sets (6-3, 6-3, 7-6). En finale, aujourd'hui, Nadal qui n'est plus qu'à une victoire d'un treizième sacre historique à Roland-Garros, affrontera le N.1 mondial Novak Djokovic ou le jeune Grec Stefanos Tsitsipas (6e). A 34 ans, Nadal n'est aussi plus qu'à un succès d'égaliser le record de vingt trophées en Grand Chelem détenu par Roger Federer. Résultats de la 13e journée du tournoi de Roland-Garros disputée vendredi : Simple messieurs (Demi-finales) : Rafael Nadal (Espagne) - Diego Schwartzman (Argentine) 6-3, 6-3, 7-6 Novak Djokovic (Serbie) - Stefanos Tsitsipas (Grèce) En cours.

R.S

HANDISPORT

Annulation des jeux  
Mondiaux IWAS-2020

Les Jeux mondiaux-IWAS-2020, organisés par la Fédération internationale des sports en fauteuil roulant et pour amputés (IWAS) et prévus à Nakhon Ratchasima, en Thaïlande, du 10 au 17 décembre, ont été officiellement annulés, a annoncé l'instance internationale sur son site officiel.

L'événement était initialement programmé pour février, avait été reporté à avril puis à décembre en réponse aux défis posés par la pandémie du coronavirus (COVID-19), mais n'aura pas finalement lieu, en raison de "l'incertitude persistante causée par le COVID-19 dans le monde qui a un impact sur la capacité des équipes à concourir", a expliqué l'IWAS. "L'IWAS et les organisateurs des jeux Mondiaux-2020 ont le regret d'annoncer l'annulation de l'édition 2020 des Jeux mondiaux. Un effort énorme a été déployé pour essayer de s'assurer qu'ils puissent avoir lieu afin de permettre aux athlètes et aux équipes d'avoir une fin d'année positive. Cependant, nous avons reconnu que les restrictions de voyage dans le monde et en particulier les procédures de quarantaine, entraîneraient des implications logistiques et financières importantes", a déclaré le président de l'IWAS, Rudi Van Den Abbeele. Après cette décision, la Fédération internationale des sports en fauteuil roulant et pour amputés restera en contact avec l'Association sportive pour les handicapés de Thaïlande pour accueillir une future édition, potentiellement en



2023. La ville de Sharjah aux Emirats arabes unis, a accueilli la dernière édition des Jeux mondiaux IWAS en 2019. Sept (07) sports devaient figurer aux Jeux mondiaux IWAS 2020. Il s'agit de : l'athlétisme, powerlifting, le tir, la natation, le tennis en fauteuil roulant et l'escrime en fauteuil roulant - qui doubleraient en tant que championnats asiatiques d'escrime en fauteuil roulant IWAS. Par contre, les Championnats d'Asie prévus à Nakhon Ratcha-

sima, en Thaïlandaise sont maintenant pour avril 2021 et constitueront toujours une qualification pour les Jeux paralympiques de Tokyo 2021. "Les tireurs en fauteuil roulant ont également connu une année difficile avec le report des Jeux paralympiques, les Coupes du monde annulées et les championnats régionaux reprogrammés. Nous restons déterminés à faire en sorte qu'ils aient la meilleure préparation possible pour Tokyo 2021 et surveillons de près la situation

avec toutes les compétitions à venir", a poursuivi Van Den Abbeele. L'IWAS est en train de revoir son cycle de Jeux pour les années à venir. En plus des Jeux mondiaux, cela comprend les Jeux mondiaux de la jeunesse IWAS et un nouvel ajout passionnant - les premiers Jeux IWAS Guttman. Les Jeux Guttman offrent aux athlètes participant à des sports non paralympiques ont la possibilité de se hisser sur la scène mondiale.

R.S

FOOTBALL/LIGUE DES CHAMPIONS D'ASIE

Le Qatar va accueillir les matches de la zone Est

Le Qatar accueillera les matches de la zone Est de la Ligue des champions d'Asie, interrompue par la pandémie de nouveau coronavirus, après avoir organisé avec succès les rencontres de la zone Ouest, a annoncé vendredi la Confédération asiatique de football (AFC). Les équipes de la zone Est, parmi lesquelles figurent des pays comme le Japon, la Chine et l'Australie, joueront leurs derniers matches à Doha du 18 novembre au 13 décembre, a expliqué l'AFC. Le lieu de la finale, prévue le 19 décembre, reste cependant à confirmer. L'AFC a dû modifier son calendrier à plusieurs

reprises en raison du virus. Les matches des groupes G et H de la zone Est devaient initialement être disputés en Malaisie, mais ce pays est actuellement confronté à une forte augmentation des cas de Covid-19. La compétition de clubs la plus prestigieuse d'Asie a repris le mois dernier dans une "bulle" bio-sécurisée au Qatar, qui est également l'hôte de la prochaine Coupe du monde en 2022. Elle avait été suspendue en mars après seulement quelques matches, et les clubs chinois du Shanghai SIPG, du Shanghai Shenhua et du Guangzhou Evergrande n'ont encore disputé aucune rencontre de groupe.

Le secrétaire général de l'AFC, Windsor John, a salué le "bon déroulement" des matches de la zone Ouest au Qatar. Ils se sont achevés ce week-end par la victoire de Persépolis sur les Saoudiens d'Al Nassr, le club iranien étant donc qualifié pour la finale, comme en 2018. Tout ne s'est cependant pas déroulé sans accroc, puisque le tenant du titre, Al Hilal, a fini par être expulsé du tournoi pour n'avoir pas réussi à aligner suffisamment de joueurs après qu'une trentaine de footballeurs et de membres du staff du club saoudien ont été testés positifs au nouveau coronavirus.

R.S

JAPON

Le marathon de Tokyo reporté à octobre 2021

Le marathon de Tokyo, initialement prévu en mars prochain, a été reporté à octobre 2021, après les Jeux olympiques qui devraient se tenir au Japon en juillet de la même année, en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19), ont déclaré vendredi les organisateurs. Le marathon était programmé pour le 7 mars dans la capitale japonaise avec

environ 38.000 coureurs, dont des athlètes de haut niveau. Mais il a été repoussé au 17 octobre "en raison de diverses restrictions liées au nouveau coronavirus", notamment les frontières encore partiellement fermées de l'archipel nippon et de strictes conditions encadrant les grands événements, a déclaré un porte-parole de la Fondation du marathon de Tokyo. Des marathons

ont été annulés ou ont vu leur ampleur fortement réduite à travers le monde cette année en raison de la pandémie. Le marathon de Londres, couru dimanche, s'est par exemple limité aux athlètes élite et en circuit, loin des 40.000 coureurs engagés en 2019, tandis que ceux de Berlin, New York et Paris, entre autres, ont été annulés. Les Jeux olympiques de Tokyo

2020, qui devaient se dérouler cet été, ont été reportés d'un an et sont désormais prévus à partir du 23 juillet 2021. La pandémie persistante fait toujours planer un doute sur la faisabilité même des JO de Tokyo, censés réunir 11.000 sportifs du monde entier, mais les organisateurs se sont dits déterminés à ce qu'ils aient lieu.

R.S

FOOTBALL / AMICAL (ALGÉRIE-NIGERIA :1-0)

# Retour gagnant des Verts

La sélection algérienne de football a réussi son retour à la compétition en s'imposant devant son homologue nigérienne sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 1-0), en match amical disputé vendredi au Worthersee Stadion de Klagenfurt en Autriche. Grâce à ce succès, les Verts conservent leur invincibilité qui s'étend désormais sur 19 matchs sans défaite.



Avec un onze inédit, les champions d'Afrique en titre ont décroché cette victoire grâce à un but de Ramy Bensabani (6'), qui a profité d'une remise d'Andy Delort sur un corner en début de première mi-temps. Les hommes de Belmadi joueront leur deuxième test match, mardi prochain au Cars-Jeans Stadion de La Haye, aux Pays-Bas (20h00 algériennes), face au Mexique. Le onze mexicain a battu son homologue

néerlandais 1-0 (mi-temps 0-0) mercredi soir à Amsterdam, lors de son premier match amical. L'unique but de cette rencontre a été inscrit par le buteur de Wolverhampton, Raul Jimenez (60e sur penalty). Ces deux joutes amicales constituent, pour les coéquipiers de Ryad Mahrez, un tremplin en prévision de la prochaine double confrontation contre le Zimbabwe, au mois de novembre, dans le cadre des 3e et 4e journées des

éliminatoires de la CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie de coronavirus. L'Algérie a évolué dans la composition suivante : Alexandre Ouikidja, Aïssa Mandi, Ramy Bensabani (M. Fares-75'), Mehdi Tahrat (A. Medioub-80'), Réda Halaila, Haris Belkebla, Mehdi Abeid, Farid Boulaya, Ryad Mahrez (Y.Brahimi-71'), Saïd Benrahma, Andy Delort.

R.S

DJAMEL BELMADI (SÉLECTIONNEUR NATIONAL)

## "Satisfait du rendement des joueurs"

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, s'est dit satisfait du rendement de ses joueurs suite à la victoire face au Nigeria sur le score de 1 à 0, en match amical disputé vendredi au Worthersee Stadion de Klagenfurt en Autriche. "Les nouveaux joueurs ont joué libérés comme je le voulais. Ils ont montré pleinement leurs qualités. J'ai beaucoup apprécié le fait d'avoir donné à d'autres joueurs l'opportunité de jouer, c'est ma grosse satisfaction. Je pense à Mehdi Abeid et Haris Belkebla qui ont fait un travail au cœur du jeu énorme de pressing et de harcèlement. Ils ont répondu au défi physique.", a déclaré Belmadi lors de la conférence d'après-match. Ayant apporté de nombreux changements à son onze, le sélectionneur national a évalué la performance de ses attaquants : "Saïd Benrahma, lui, lui a manqué le but, aujourd'hui. Il a

été très en vue surtout sur sa deuxième mi-temps. Un peu brouillon sur certains moments, mais dans l'ensemble, très percutant et dangereux. Il lui ne manque pas grand-chose. Andy Delort, il a déjà joué souvent à l'extérieur dans des matchs qui ne sont pas faciles. Il a fait un très gros match, il a harcelé les défenseurs, il ne lui manquait que le but, c'est ce que je lui ai dit. Farid Boulaya était pour moi très intéressant aujourd'hui". Et d'ajouter : "Nous avons bien répondu face à une équipe qui est tactiquement bien en point. On a donné une réponse au niveau physique avec beaucoup d'intensité au milieu de terrain et dans le pressing. Ce sont des choses qu'on a pu travailler. Je trouve que nos joueurs ont été quasiment parfaits contre une équipe solide". "On est venu chercher de la difficulté. Nous avons été justes tactiquement.

On a réalisé tout ce qu'on avait préparé cette semaine. Grand mérite aux joueurs.", a précisé le coach algérien. Les hommes de Belmadi joueront leur deuxième match amical, mardi prochain au Cars-Jeans Stadion de La Haye, aux Pays-Bas (20h00 algériennes), face au Mexique. De son côté, le Mexique a battu en amical son homologue néerlandais 1-0 (mi-temps 0-0), mercredi soir à Amsterdam. Ces deux matchs amicaux constituent pour les coéquipiers de Ryad Mahrez un tremplin en prévision de la prochaine double confrontation contre le Zimbabwe, au mois de novembre, dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie de coronavirus.

R.S

MATCHS AMICAUX DE PRÉPARATION / ALGÉRIE - MEXIQUE

## Belyacine et Benabdallah, en éclaireurs au Pays-Bas

La Fédération algérienne de football (FAF) a envoyé deux éclaireurs au Pays-Bas, pour préparer le terrain avant l'arrivée de la sélection nationale, en vue de son prochain match amical contre le Mexique, prévu le mardi 13 octobre (à 20h00 algériennes), au Cars-Jeans Stadion

de La Haye. Il s'agit de Brahim Belyacine et Faouzi Benabdallah, respectivement administrateur de l'équipe nationale et chargé du protocole qui, selon le communiqué de la FAF, "se trouvent depuis jeudi aux Pays-Bas", avec pour mission de tout préparer, avant l'arrivée des Verts. Hier, au lende-

main de son premier match amical contre le Nigeria, "la sélection nationale a embarqué à bord d'un avion privé, pour se rendre à Rotterdam, vers les coups de 12h35" a encore annoncé la FAF dans son communiqué.

R.S

## Brèves

LIGUE 1

### Nekkache, deuxième joueur du MC Oran atteint de Covid-19

Le néo-attaquant du MC Oran, Hichem Nekkache, a été testé positif au covid-19 obligeant le staff médical du club de le mettre en quatorzaine, a-t-on appris vendredi de ce club de Ligue 1 de football. Cela s'est passé au cours de la deuxième opération des tests effectuées par les joueurs du MCO jeudi, une opération à laquelle la direction du club convie ses protégés périodiquement, a-t-on fait savoir, rassurant au passage que Nekkache "est en bon état de santé et ne présente aucun symptôme de la maladie".

Il s'agit du deuxième élément de l'équipe à être atteint du Covid-19 après le milieu de terrain Mellal qui n'a pas encore intégré le groupe après que les premiers tests effectués avant la reprise des entraînements, il y a une dizaine de jours, se sont avérés positifs.

Pour rappel, la Ligue de football professionnel (LFP) a recensé, jusque-là, pas moins de 15 cas positifs parmi les joueurs de la Ligue 1, dont deux ayant trait aux éléments évoluant dans la réserve, et ce, depuis le début des préparatifs de l'intersaison lancés le 20 septembre dernier. Seuls les clubs de la Ligue 1, dont le championnat débutera le 28 novembre, ont été autorisés jusqu'à présent à reprendre les entraînements, suivant un protocole sanitaire strict élaboré par les services concernés dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

R.S

FOOTBALL / LIGUE 1  
ALGÉRIENNE - TRANSFERT

### Sellama signe pour trois ans au CR Belouizdad

Le jeune défenseur de l'USM Chéraga, Mohamed Wassim Sellama, s'est engagé pour une durée de trois ans avec le CR Belouizdad, a annoncé jeudi soir la direction du club champion d'Algérie en titre. Né le 20 juin 2003, "Sellama commencera par intégrer les rangs de la catégorie des moins de 19 ans" a encore précisé la direction belouizdadienne concernant ce prometteur jeune latéral droit. La commission de prospection et de recrutement du Chabab avait longuement suivi Sellama à Chéraga, et c'est après avoir été convaincue par ses capacités qu'elle s'est décidée à l'engager.

R.S

AFROBASKET-2021

### L'Algérie débute face au Nigeria

La sélection algérienne de basket-ball, versée dans le groupe D des éliminatoires de l'AfroBasket-2021, débutera sa campagne de qualification face au Nigeria lors du tournoi prévu du 27 au 29 novembre à Kigali au Rwanda. Le Cinq algérien enchaînera face au Mali (28 novembre), avant de boucler le premier tournoi face au Rwanda (29 novembre). Lors du deuxième tournoi prévu du 19 au 21 février 2021 à Bamako (Mali), les Algériens débiteront face aux Nigériens (19 janvier), avant d'affronter le Mali et le Rwanda, respectivement, les 20 et 21 février. Vingt équipes réparties en cinq groupes de quatre prendront part aux éliminatoires de l'AfroBasket-2021. Dans chaque groupe, les équipes disputeront deux tournois qui se dérouleront en trois fenêtres internationales. Les trois meilleures équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase finale de l'AfroBasket-2021 qui aura lieu au Rwanda. Programme des rencontres du groupe D :

1er tournoi (27-29 novembre à Kigali, Rwanda) / 1ere journée (vendredi 27 novembre) : Mali - Rwanda / Algérie - Nigeria / 2e journée (samedi 28 novembre) : Algérie - Mali / Rwanda - Nigeria / 3e journée (dimanche 29 novembre) : Rwanda - Algérie / Nigeria - Mali / 2e tournoi (19-21 février 2021 à Bamako, Mali) / 4e journée (vendredi 19 février) : Algérie - Nigeria / Rwanda - Mali / 5e journée (samedi 20 février) : Mali - Algérie / Nigeria - Rwanda / 6e et dernière journée (dimanche 21 février) : Algérie - Rwanda / Mali - Nigeria.

R.S

Brèves

GUINÉE

**Le bataillon "Gangan 6" sur le point d'être déployé à Kidal**

Après plusieurs mois de formation et de perfectionnement au sein du centre d'entraînement et des opérations de Samoryah, situé à plus de 150 km de Conakry, le bataillon "Gangan 6" sera bientôt déployé à Kidal, dans le nord du Mali, a affirmé vendredi, le ministre guinéen de la Sécurité et de la Protection civile Albert Damantang Camara. Composé de plus de 650 soldats dont des officiers, des sous-officiers et des militaires de rang, ce bataillon dénommé "Gangan 6" a reçu solennellement le drapeau guinéen, pour leur déploiement dans les prochains jours au Mali, dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). A l'instar des précédents bataillons déjà déployés au Mali, ce bataillon, une fois sur le terrain des opérations, aura pour mission spécifique la sécurisation, la patrouille, l'escorte des convois et la protection des hautes personnalités. "Je vous demande le respect scrupuleux des obligations découlant du mandat de la MINUSMA, du règle d'engagement sans oublier du règle d'obligation", a dit le ministre guinéen aux soldats du "Gangan 6". Selon lui, "aucune transgression de ces obligations ne sera tolérée", avant d'inviter également les soldats guinéens à respecter les lois de la République du Mali.

ETHIOPIE

**14 morts dans une attaque armée à l'Ouest du pays**

Une attaque armée dans l'Etat régional de Benishangul-Gumuz dans l'ouest de l'Ethiopie a fait 14 morts dont un ressortissant étranger, a rapporté vendredi un responsable éthiopien aux médias locaux. Gashu Ugaz, directeur du bureau de construction de la paix et d'administration de la sécurité de l'Etat régional de Benishangul-Gumuz, a déclaré qu'une attaque armée contre deux véhicules de transport circulant sur la route plus tôt dans la semaine avait fait 14 morts dont un ressortissant étranger, selon l'ENA, l'agence de presse officielle éthiopienne. Huit autres personnes blessées dans cette attaque sont actuellement soignées dans des centres médicaux proches, selon cette agence. M. Ugaz a également indiqué que 14 agresseurs avaient été tués et deux autres arrêtés par une opération de contre-attaque coordonnée des forces de sécurité. L'Etat régional de Benishangul-Gumuz, situé le long de la frontière entre l'Ethiopie et le Soudan, accueille le plus grand projet de développement de l'Ethiopie, à savoir le Grand barrage de renaissance éthiopienne, actuellement en construction sur le fleuve du Nil Bleu pour un coût de près de 5 milliards de dollars USD.

MALI

**Une otage suisse tuée par des terroristes**

Les autorités françaises ont informé les autorités suisses vendredi après-midi qu'une otage suisse détenue au Mali aurait été tuée il y a environ un mois par les ravisseurs de l'Organisation terroriste islamiste Jama'at Nasr al-Islam wal Muslim (JNIM), a déclaré le même jour le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de Suisse dans un communiqué. "C'est avec une grande tristesse que j'ai appris la mort de notre concitoyenne", a déclaré le conseiller fédéral suisse Ignazio Cassis, chef du DFAE. "Je condamne cet acte cruel et exprime mes plus sincères condoléances aux proches de la victime", a-t-il ajouté, cité par le communiqué. Selon le DFAE, les circonstances exactes de l'assassinat de l'otage suisse ne sont pas encore claires, les autorités françaises ont été informées de cette exécution par l'intermédiaire de l'otage française récemment libérée. En collaboration avec les autorités maliennes et d'autres partenaires, les autorités suisses ont travaillé ces quatre dernières années pour que la citoyenne suisse soit libérée et puisse retrouver sa famille. A plusieurs reprises, les membres du Conseil fédéral suisse ont fait pression sur les autorités maliennes pour demander sa libération, toujours selon le communiqué.

KARABAKH

**Azerbaïdjan et Arménie s'accordent sur un cessez-le-feu**

*L'Azerbaïdjan et l'Arménie se sont accordés hier sur un cessez-le-feu à partir de midi dans la région séparatiste du Nagorny Karabakh, en proie aux combats, a annoncé la diplomatie russe après des négociations marathon à Moscou entre les chefs des diplomaties arménienne et azerbaïdjanaise.*

"Un cessez-le-feu est annoncé à partir de 12 heures 00 minutes le 10 octobre 2020 dans des buts humanitaires", a indiqué le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, lisant un communiqué à l'issue des négociations. Le porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, cité par l'agence AFP, a ensuite précisé que le cessez-le-feu commencerait à midi samedi. Le ministre Sergueï Lavrov a affirmé que le cessez-le-feu permettrait "d'échanger des prisonniers de guerre, d'autres personnes et les corps des tués en accord avec les critères du Comité de la Croix Rouge".

L'Azerbaïdjan et l'Arménie se sont également engagés "à des négociations substantielles pour parvenir rapidement à un règlement pacifique" du conflit avec la médiation des co-présidents du groupe de Minsk de l'OSCE, a précisé M.Lavrov, lisant le communiqué. Les



"paramètres spécifiques" de la mise en œuvre du cessez-le-feu seront convenus ultérieurement, a ajouté Sergueï Lavrov. Ces négociations entre les ministres des Affaires étrangères arménien et azerbaïdjanais, à Moscou, ont duré plus de 10 heures et sont terminées très tard dans la nuit de vendredi à samedi.

ALLEMAGNE

**L'évacuation d'un squat alternatif provoque de violentes manifestations**

Plusieurs centaines de personnes manifestaient vendredi soir dans le centre de Berlin, où des vitrines de magasin ont été brisées, pour protester contre l'évacuation d'un squat historique de la capitale allemande, selon la police, qui a déployé un important dispositif. Plusieurs centaines de manifestants, dont de nombreux masqués et vêtus de noir, défilaient sous une pluie battante dans la soirée depuis le quartier central de Mitte avec une banderole "Défendre les espaces libres, rester à l'offensive". La police de Berlin a annoncé le déploiement de 1.900 agents, en tenue anti-émeute, pour contenir cette manifestation. Les manifestants protestent contre l'évacuation vendredi matin d'un immeuble berlinois, l'un des derniers vestiges liber-

taires de la capitale, l'immeuble "Liebig34". La quarantaine de locataires encore barricadés dans cet espace militant de l'est de la ville avait quitté dans la matinée les lieux dans un calme relatif, loin des combats de rue redoutés par les autorités qui ont connu dans les années 1990 des expulsions houleuses, où policiers et "autonomes" s'affrontaient parfois durant des jours. Cet espace "anarcho-queer-féministe", à la façade couverte de graffitis et de banderoles, offrait depuis 1999 un refuge à une quarantaine de personnes. Un bar et un centre culturel autogérés permettaient au collectif de récolter une partie des montants nécessaires pour acquitter le loyer de cet ex-squat.

CRISE DES TAXES AVEC ISRAËL

**L'Autorité palestinienne nie avoir fait une demande de médiation**

Un ministre palestinien a déclaré vendredi que l'Autorité palestinienne n'avait pas fait de demande de médiation pour résoudre la crise des taxes avec Israël. "Il n'y a pas de médiation entre l'Autorité palestinienne et Israël concernant les taxes et nous n'avons demandé l'intervention de personne", a déclaré le ministre des Affaires civiles Hussein Al-Sheikh dans un bref communiqué de presse. Le communiqué de M. Al-Sheikh a été publié en réponse à un article dans un journal saoudien citant une source palestinienne selon laquelle les Palestiniens avaient demandé aux Qataris d'intervenir comme médiateur dans la crise. Le 19 mai, les dirigeants palestiniens ont refusé de percevoir les taxes qu'Israël recouvre en leur nom pour protester contre le plan israélien d'annexion de certaines parties de la Cisjordanie. En réponse à ce plan, l'Autorité palestinienne a également suspendu la sécurité et la coordination civile avec Israël dans les territoires palestiniens. Le refus des taxes israéliennes a provoqué une grave crise budgétaire au sein de l'Autorité palestinienne qui a affecté sa capacité à remplir ses obligations financières envers les citoyens palestiniens.

ELECTION AMÉRICAINE

**Le deuxième débat entre Trump et Biden annulé**

Le deuxième débat entre Donald Trump et Joe Biden pour la présidentielle, initialement prévu jeudi prochain, a été annulé par la commission indépendante chargée de les organiser, a-t-elle déclaré vendredi. Après l'annonce de l'infection au Covid-19 du président amé-

ricain, la commission avait pour des raisons sanitaires transféré ce débat, qui devait se tenir à Miami, en rencontre virtuelle. Une formule catégorique-ment refusée par Donald Trump. "Il est désormais évident qu'il n'y aura pas de débat le 15 octobre", a écrit la commission dans

un communiqué, disant désormais "concentrer son attention sur les préparatifs pour le dernier débat présidentiel prévu le 22 octobre", à Nashville, dans le Tennessee. Lors du débat annulé, des électeurs devaient cette fois poser des questions aux candidats. Donald Trump "n'a évidemment pas le courage

de répondre de son bilan aux électeurs en même temps que" Joe Biden, a réagi un porte-parole du candidat démocrate, Andrew Bates. "Il est honteux que Donald Trump ait esquivé le seul débat lors duquel les électeurs pouvaient poser des questions, mais ce n'est pas une surprise", a-t-il ajouté.

ANTONIO GUTERRES (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU)

# “Le conflit au Sahara Occidental est une question de décolonisation”

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a réaffirmé que la question du Sahara Occidental était toujours sur la table de l'Assemblée générale de l'ONU en tant que question de décolonisation.



Dans son nouveau rapport sur l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, Guterres rappelle que la quatrième commission de l'ONU en charge de la décolonisation et le Comité spécial de la décolonisation, dit Comité des 24 "examinent la situation au Sahara Occidental dans le cadre des questions relatives aux territoires non autonomes et à la décolonisation". Alors que ce conflit est traité par le Conseil de sécurité comme une question de paix et de sécurité, Guterres rappelle que l'organe exécutif de l'ONU avait "appelé de ses vœux, dans des résolutions successives" à "une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental". Guterres évoque, dans ce document transmis à

l'AG de l'ONU, l'ouverture par des pays africains de consulats à Laayoune et Dakhla occupés ainsi que l'annexion des eaux territoriales du Sahara Occidental que le Front Polisario a qualifiée de "violations du droit international et d'atteinte au statut juridique du Sahara occidental en tant que territoire non autonome". Le chef de l'ONU fait état de la poursuite des investissements marocains à l'ouest du mur du sable, citant en cela, le projet du nouveau port près de Dakhla, qui vise à normaliser l'occupation militaire et l'annexion illégale de certaines parties du Sahara occidental. Le SG de l'ONU mentionne également dans ce rapport les préoccupations du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) qui "continue de s'inquiéter de la persistance des larges restrictions imposées par les autorités marocaines aux droits à la liberté d'ex-

pression et à la liberté de réunion et d'association pacifiques au Sahara occidental". "Durant la période considérée, le HCDH a reçu des signalements de cas de harcèlement, d'arrestations arbitraires et de condamnations de journalistes, d'avocats ou avocats et de défenseurs ou défenseuses des droits humains", souligne-t-il. Dans un récent rapport sur la situation au Sahara Occidental, transmis le 23 septembre au Conseil de sécurité, le SG de l'ONU a pointé le manque d'accès du HCDH aux territoires sahraouis occupés, ce qui "entrave" la surveillance des droits humains dans la dernière colonie d'Afrique. Il a indiqué avoir reçu "plusieurs signalements de faits de torture, de mauvais traitements et de négligence médicale dans les prisons marocaines".

R.I

TED CRUZ (SÉNATEUR RÉPUBLICAIN)

## Les élections pourraient être un "bain de sang" pour les républicains

Le sénateur républicain Ted Cruz, ex-candidat à la Maison Blanche, a averti vendredi que les élections présidentielles et parlementaires du 3 novembre aux Etats-Unis pourraient se transformer en "bain de sang" de proportion historique pour les républicains, si les électeurs souffraient encore du dur impact de la pandémie. "Je suis inquiet", a déclaré l'ancien rival de Donald Trump à la primaire républicaine en 2016, devenu aujourd'hui l'un de ses alliés, sur la chaîne CNBC. "C'est très volatile." "Je pense que s'il y a des résultats, si les gens retournent au travail, s'ils sont optimistes, s'ils sont positifs face à l'avenir, nous pourrions avoir une élection fantastique, le président réélu avec une grande marge d'avance, les républicains gagnant les deux chambres du Congrès, je pense que c'est une véritable possibilité", a-t-il expliqué. "Mais je pense aussi que si au jour de l'élection, les gens sont en colère, qu'ils ont abandonné l'espoir et qu'ils sont déprimés (...), cela pourrait donner une élection terrible. Je pense que nous pourrions perdre la Maison Blanche, et les deux chambres du Congrès, ce cela pourrait être un bain de sang à l'échelle de celui du Watergate", a-t-il souligné. Les démocrates avaient en 1974 solidement conforté leurs majorités au Sénat et à la Chambre des représentants après le scandale qui avait contraint le président républicain Richard Nixon à la démission en août. Et en 1976, le démocrate Jimmy Carter avait battu son successeur, le républicain Gerald Ford. Les Etats-Unis sont le pays le plus endeuillé du monde par la pandémie de nouveau coronavirus, qui a fait plus de 210 000 morts et provoqué des millions de chômeurs. La gestion de la crise par Donald Trump est largement critiquée dans les enquêtes d'opinion, même si son soutien chez les républicains reste très solide. Dans ce même entretien, Ted Cruz accuse les démocrates du Congrès de chercher à accentuer la colère et la détresse des Américains pour provoquer un tel raz-de-marée aux élections, tandis que les négociations pour un nouveau plan de relance font du sur place. Donald Trump jouera dans 25 jours un nouveau mandat contre le démocrate Joe Biden, qui le devance dans les sondages. Au Congrès, les 435 membres de la Chambre, aujourd'hui à majorité démocrate, et un tiers du Sénat (33 sièges), contrôlé par les républicains, seront également soumis au suffrage des électeurs.

R.I

### MALI

## Les autorités déterminées à mettre en œuvre l'Accord d'Alger

Le représentant permanent du Mali auprès des Nations unies, Issa Konfourou, a réaffirmé jeudi la détermination des autorités de la transition au Mali à "mettre en œuvre" l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger. Dans son intervention au cours d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Mali, Issa Konfourou a assuré que les autorités de transition maliennes étaient résolues à "respecter tous les engagements nationaux et internationaux du Mali dans le cadre de la continuité de l'Etat". L'ambassadeur malien a assuré de la détermination du gouvernement de transition à mettre en œuvre l'Accord de paix d'Alger qui, selon lui, figure parmi les principales missions assignées à la transition en plus de l'organisation d'élections générales, le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire et le redressement de l'Etat.

Issa Konfourou a, par ailleurs, rappelé "les évolutions positives" intervenues ces dernières semaines dans son pays après les troubles du 18 août, qui ont conduit à la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta. Il a cité, entre autres, la mise en place de la Charte et la feuille de route de la transition, la nomination d'un Président et d'un Premier ministre de transition et la libération de personnalités civiles et militaires arrêtées dans le contexte des événements du 18 août. A ce titre, le diplomate malien a annoncé la nomination prochaine d'un Conseil national de la transition qui sera composé de 121 membres issus de l'ensemble des forces de la nation malienne. De son côté, l'ambassadrice américaine à l'ONU, Mme Kelly Craft, a souligné que "pour les Etats-Unis, l'Accord d'Alger doit rester le cadre pertinent pour répondre aux défis auquel est confronté le Mali". "C'est donc dans

ce cadre que le gouvernement de transition doit agir. Toute personne qui entraverait la mise en œuvre de cet accord s'exposera aux sanctions du Conseil de sécurité, conformément à la résolution 2374 (2017)", a fermement mis en garde la représentante des Etats-Unis. Mme Craft a également assuré que son pays reconnaissait le rôle essentiel de la Mission des Nations unies au Mali (MINUSMA) pour la stabilisation du pays. "Les Etats-Unis attendent donc que la Mission aide les nouvelles autorités à tenir leurs engagements, notamment en ce qui concerne la tenue des élections, le retour de l'état de droit et la mise en œuvre de l'Accord d'Alger", a-t-elle affirmé dans ce contexte. "En tout état de cause, les Etats-Unis restent un partenaire fiable du Mali", a assuré la représentante américaine, citant, l'annonce, il y a deux semaines par le secrétaire d'Etat, M. Mike Pom-

peo, du déblocage de 152 millions de dollars pour les personnes déplacées à cause des conflits au Sahel.

**"SUR CETTE SOMME, ENVIRON 54 MILLIONS DE DOLLARS IRONT AU MALI", A-T-ELLE DIT.**

Les progrès "positifs" réalisés au Mali ont amené le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) à lever, vendredi, la suspension du pays de l'organisation panafricaine, quelques jours après que la Cédéao a pris la décision de mettre fin à son embargo qui pesait sur les Maliens depuis les événements du 18 août. Peu après cette annonce, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui, a salué la décision du CPS, affirmant que "l'UA avec ses partenaires sera résolument au côté du Mali pour relever les défis sécuritaires, économiques et humanitaires".

R.I

# Georges Ibrahim Abdallah, le plus ancien prisonnier politique d'Europe

Le 25 octobre, Georges Ibrahim Abdallah entamera sa 37<sup>ème</sup> année de détention. Ce militant communiste, héros de la résistance de la cause palestinienne, est emprisonné à Lannemezan, en France, depuis 1984. Techniquement, il pourrait être libre depuis 1999.

Le nom d'Abdallah a hanté la France dans les années 1980, mais qui est-il vraiment? Abdallah a été condamné en 1987 à la prison à vie pour complicité présumée dans l'assassinat à Paris de deux diplomates, un Américain et l'autre Israélien, parce qu'il était le dirigeant d'une organisation marxiste libanaise.

Selon son comité de soutien, Abdallah est victime de harcèlement judiciaire à la demande de puissances étrangères. Bien qu'on lui ait refusé le statut de prisonnier politique, il est en réalité l'un des plus anciens prisonniers politiques du monde. Le temps qu'il a passé en détention dépasse de loin celui que Nelson Mandela a passé derrière les barreaux de l'apartheid, ou celui des militants de la Fraction armée rouge allemande. Pire encore, aucun nazi condamné n'a jamais été détenu aussi longtemps, à l'exception de Rudolf Hess, l'adjoint d'Hitler.

Georges Ibrahim Abdallah est né dans une famille chrétienne maronite en 1951 à Qoubyat, un grand village du nord du Liban ; son père était dans l'armée. Le jeune Abdallah est devenu professeur dans le secondaire et a été transféré à Beyrouth où il a sympathisé avec les milieux nationalistes pro-palestiniens et arabes, alors imprégnés de marxisme. Après le début de la guerre civile au Liban (1975-1990), il a rejoint le Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP) puis une petite organisation appelée les Factions Armées Révolutionnaires Libanaises (FARL).

Plusieurs actions meurtrières ont été attribuées aux FARL au début des années 1980, dont les assassinats à Paris en 1982 du lieutenant-colonel Charles Ray, l'attaché militaire adjoint de l'ambassade des États-Unis en France, et de Yacov Barsimantov, le deuxième conseiller de l'ambassade d'Israël. Les FARL ont également été accusées de l'assassinat à Rome, en 1984, de l'amiral américain Leamon Hunt.

Abdallah a été arrêté à Lyon en octobre 1984 par hasard. Résidant en Suisse à l'époque, il s'était rendu en France pour récupérer la caution d'un appartement loué. La police a découvert qu'il avait un faux passeport algérien et l'a arrêté.

S'il est exact qu'il était un membre important des FARL, son implication personnelle dans les attaques perpétrées par le groupe

n'a jamais pu être établie et les accusations contre Abdallah se limitent à l'utilisation de faux documents. Certaines personnes pensent que les autorités américaines et israéliennes ont fait pression sur la France pour qu'elle alourdisse sa peine. En première instance, il a été condamné à quatre ans de prison.

Les membres du groupe ont réagi à son emprisonnement en demandant sa libération. Afin de se faire entendre, ils ont enlevé le diplomate français Sidney Gilles Peyroles le 23 mars 1985 à Tripoli, au nord du Liban. La Direction de la Surveillance du Territoire (DST) a donné son accord de principe pour un échange immédiat via l'Algérie. Les FARL ont accepté l'accord et le diplomate a été libéré au bout de treize jours. Abdallah n'a pas eu cette chance. Dans un appartement dont il payait le loyer, la police française a découvert des explosifs et des armes au moment de l'échange, dont l'arme qui aurait servi à tuer Ray et Barsimantov trois ans plus tôt. Georges Abdallah a alors été accusé de complicité dans leurs meurtres.

Un autre procès s'est ouvert le 23 février 1987 devant une cour d'assises spéciale à Paris. Les États-Unis se sont constitués partie civile. L'année précédente, la France avait été marquée par une vague d'attentats sanglants qui avaient fait treize morts et des centaines de blessés. Aucun d'entre eux ne peut, en aucune façon, être attribué à Abdallah, qui était alors en prison depuis deux ans. Un « Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes du Proche-Orient » pro-iranien (CSPPA) a revendiqué l'attentat. Néanmoins, Abdallah a été condamné à la prison à vie. « Le peuple ne m'a pas confié l'honneur de participer aux actions anti-impérialistes que vous m'attribuez », a-t-il déclaré au tribunal, « mais j'ai au moins l'honneur d'en être accusé par votre tribunal et de défendre leur légitimité face à la légitimité criminelle de leurs bourreaux ».

Selon la loi française, Abdallah pourrait être libre depuis 1999. Entre 2004 et 2020, neuf demandes de libération conditionnelle ont été refusées. Selon une déclaration de la DST adressée directement aux juges en 1999 : « Figure emblématique de la lutte antisioniste, la libération de Georges Abdallah constituerait sans aucun doute un événement au Liban. Il sera probablement célébré en héros

à son retour dans son pays, mais aussi par différents mouvements engagés dans les luttes révolutionnaires ». Il est significatif qu'il ait été qualifié d'« antisioniste ». En février 2012, le Premier ministre libanais Najib Mikati est venu à Paris et il a demandé aux autorités françaises de libérer son compatriote qu'il a décrit comme un « prisonnier politique ». Si la Cour d'exécution des peines, compétente en matière de crimes terroristes, avait rendu un avis favorable concernant cette demande, elle aurait été conditionnée à son expulsion ultérieure du territoire français. Selon Wikileaks, le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Laurent Fabius, a reçu un appel de son homologue américain Hillary Clinton lui demandant de ne pas libérer Abdallah. Le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, a obéi et refusé de signer l'ordre d'expulsion.

Plusieurs organisations françaises soutiennent la libération d'Abdallah, dont la Ligue française de défense des droits de l'homme et du citoyen, l'Association France-Palestine Solidarité et l'Union juive française pour la paix, ainsi que des partis politiques de gauche et d'extrême gauche. Le 31 août, une campagne a été lancée sur les médias sociaux, #MacronLibérezAbdallah. Cela a coïncidé avec l'arrivée du président français Emmanuel Macron au Liban pour sa deuxième visite après l'explosion du port de Beyrouth le 4 août. Les organisateurs de la campagne ont appelé à un rassemblement devant l'ambassade de France dans la capitale libanaise pendant que Macron était dans la ville. Le 6 août, en réponse à ceux qui, à Beyrouth, ont appelé Macron à libérer Georges Abdallah, le dirigeant français a fait un geste de la main qui signifiait : « Il doit signer ! » Il n'a donné aucun détail sur l'identité du mystérieux « il ».

Selon ses partisans, Georges Ibrahim Abdallah est maintenu en prison pour des raisons politiques. « Ce dont il est accusé aujourd'hui, ce sont simplement ses convictions politiques », a expliqué Tom Martin du Réseau de solidarité avec les prisonniers palestiniens, Samidou. « La note de la DST montre que les raisons de son maintien en prison sont politiques, et non juridiques. C'est un scandale, car la France se flatte d'être le pays des droits de l'homme ». La campagne de soutien à Abdallah prend

de l'ampleur. Selon Martin, c'est parce qu'il incarne la résistance et la résilience. « C'est un anti-impérialiste et un communiste, et son combat inspire les nouvelles générations. Il est devenu une figure de la résistance dans le monde arabe, tant contre l'invasion israélienne du Liban que contre l'occupation de la Palestine ». Martin rend visite à Abdallah tous les mois. « Il garde un esprit de combat. C'est un militant communiste de la cause palestinienne. Il reste ce qu'il a toujours été, un homme droit, honnête et courtois. Il refuse de baisser la tête face aux pressions françaises, israéliennes et américaines ».

Selon son comité de soutien, Abdallah lui-même considère que sa détention est politique. « Les voies légales sont devenues des farces politiques », a souligné Martin. « Abdallah préfère s'appuyer sur les mouvements et le soutien de la société civile. Il refuse de répondre à la presse, et il préfère que ce soit ses partisans qui s'expriment parce qu'il se considère comme un prisonnier politique. Sa tâche est d'affirmer une ligne politique ». Selon Martin, Abdallah tient bon grâce à ses profondes convictions. « Il lit beaucoup et s'intéresse à l'actualité politique en France comme en Palestine. Il tire sa force du soutien qu'il reçoit. La mobilisation des Gilets jaunes a été une source d'encouragement pour lui, ainsi que les manifestations de la Grande Marche du Retour à Gaza pour demander la fin du blocus [israélien] ».

Quand les prisonniers palestiniens font la grève de la faim, Abdallah la fait aussi pour les soutenir, a déclaré Martin, tout comme ses camarades basques et d'autres prisonniers. « Du fait de ce qui lui arrive en France, il se considère comme un prisonnier palestinien. D'ailleurs, Marwan Barghouti et Ahmed Saadat le soutiennent, entre autres prisonniers palestiniens. Des membres de la jeune génération, comme Salah Hamouri ou Ahd Tamimi, le soutiennent également ». Il écrit des lettres et reçoit la visite de personnalités politiques, « il n'est donc pas isolé malgré sa détention, et il reste ancré dans la réalité ». Le comité de soutien de Georges Ibrahim Abdallah prévoit un rassemblement le 24 octobre devant la prison où il est détenu. Le film, Fedayin, qui retrace son combat, devrait sortir prochainement.

Par Hassina Mechaï

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET  
ADRESSE / B.P 237 CITE ADMINISTRATIVE, TAMANRASSET  
NIF : 099011019011537

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément à l'article 65 et 82 du décret N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction de l'urbanisme, Architecteur et construction annonce Tous les entrepreneurs qui ont fait des offres Dans le cadre de l'annonce d'un appel d'offres national ouvert, avec une exigence de capacités minimales N° : 17/2020 pour réalisation de 06 classe d'extension pour le secondaire distribue selon les classes suivantes/

Lot n° 01/ réalisation d'un bloc de 03 classes au niveau de lycée MOULOUD KACEM NAÏT BELKACEM à Tamanrasset  
Lot n° 01/ réalisation d'un bloc de 03 classes au niveau de lycée BEN EBD ELMALEK RAMDAN à Tazrouk

Qu'à l'issue du jugement des offres, les Travaux sont attribués provisoirement à savoir :

pli	Lot	Entreprise retenue	NIF	Note technique globale 100 pts	Montant de l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délai (mois)	Observations
06	N°01	GOUUMNI MOHAMED	198.011.010.004.064	74	9 324 660,00	9 324 660,31	03	Deuxième Moins disant après HAIDARA ZOUBER
12	N°02	HAIDARA ZOUBER	700.911.019.003.247	80	12 345 613,35	12 345 613,35	04	Qualific Unique

Les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher des services de la direction, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire de marché dans la presse nationale pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Tout soumissionnaire qui conteste cette attribution peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter du premier parution du présent avis sur la presse et / ou le B.O.M.O.P.

LE DIRECTEUR